

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 24 juin 2025 / 28 Dou Al Hija 1446 - N° 3854 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 03h37 Dohr : 12h50
Aor : 16h41 Maghreb : 20h13 Isha : 21h54

MÉTÉO

Alger	: 35°	21°
Oran	: 32°	21°
Annaba	: 37°	23°
Béjaïa	: 33°	21°
Tamanrasset	: 43°	31°

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

ACCIDENT AU STADE DU 5 JUILLET

Chargée par le président de la République, une délégation ministérielle présente les condoléances aux familles des victimes

P.24

CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie réitère son appel ferme à un cessez-le-feu immédiat et à la reprise des négociations sur le dossier nucléaire iranien

P.3

AGRESSION SIONISTE

Poursuite de la riposte iranienne, appels à revenir à la diplomatie

P.15

Le président de la République inaugure la 56^e édition de la FIA au Palais des expositions

► **Tebboune : "les entreprises industrielles appelées à porter le taux d'intégration à pas moins de 50%"**



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a inauguré, hier au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), la 56^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), placée sous le thème "Pour une coopération mutuelle et durable".

P.3

17^e SOMMET DES AFFAIRES ETATS UNIS - AFRIQUE

Arkab s'entretient à Luanda avec le ministre angolais du Pétrole et du Gaz sur les voies de renforcer la coopération bilatérale

P.6

ACCIDENT AU STADE DU 5 JUILLET

M. Merad procède à l'installation de la commission d'enquête

P.4

TIZI OUZOU

La Ministre de l'Environnement plaide pour une approche intégrée du développement durable

Par Abed Meghit

P.5

SANTÉ

L'obésité en 5 idées reçues

Pp 12-13

FOOTBALL

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS 2025-2026

L'Algérie parmi les 12 meilleures fédérations engagées avec quatre clubs

P.21



"ALGER, CAPITALE DE LA CULTURE HASSANIYA" 2025

De précieux manuscrits historiques et des livres illustrant l'authenticité et la culture du peuple sahraoui

P.16

AIR ALGÉRIE

Annulation de deux vols à destination de Dubaï et de Doha

P.2

OMRA 1447 Délivrance des autorisations relatives à l'organisation de la Omra pour la nouvelle saison



Les premières autorisations relatives à l'organisation de la Omra pour la saison 1447 de l'Hégire ont été délivrées, dimanche, au siège de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) à Alger, aux représentants des agences de tourisme et de voyages, dont les dossiers ont été étudiés sur la base d'un cahier des charges définissant les normes organisationnelles et les spécifications techniques adoptées, indique un communiqué de l'ONPO. "Dans le cadre de la politique de l'ONPO, visant à réglementer l'activité de l'organisation de la Omra selon des critères définis, et en application des instructions du Directeur général de l'ONPO, M. Abdeslam Azizou, Directeur de l'administration et des moyens, a supervisé, dimanche, au siège de l'ONPO, la remise des premières autorisations relatives à l'organisation de l'activité de la Omra pour la saison 1447 de l'Hégire", précise la même source.

Les représentants des agences touristiques et de voyages, ayant déposé leurs candidatures pour l'organisation de la Omra, "ont reçu les premières autorisations, après le parachèvement de l'étude des dossiers par une commission spécialisée, sur la base d'un cahier des charges détaillant les normes organisationnelles et les spécifications techniques adoptées", selon le communiqué. Cette démarche marque le "lancement pratique de la nouvelle saison de la Omra, la direction de l'ONPO étant engagée à assurer un environnement organisationnel empreint de clarté, garantissant des services sûrs et organisés aux pèlerins", souligne la même source. L'inscription et le retrait du cahier des charges "resteront ouverts jusqu'au 12 novembre 2025", selon le communiqué qui précise que "l'annonce des agences acceptées se fera progressivement".

PRESSE ÉCRITE Le quotidien El Moudjahid lance sa plateforme multimédia à l'occasion du 60e anniversaire de sa création

Le quotidien "El Moudjahid" a célébré, dimanche au siège du journal à Alger, le 60e anniversaire de sa création, marquant la cérémonie par le lancement de sa plateforme numérique multimédia et la distinction de plusieurs anciens directeurs et employés.

A cette occasion, M. Rafik Bensaci, premier directeur général du journal a procédé, aux côtés de l'actuel Pdg, M. Brahim Takheroubt, au lancement de cette plateforme visant à renforcer la présence du journal dans le paysage médiatique numérique en Algérie.

La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général par intérim du ministère de la Communication, M. Debih Redouane, ainsi que de plusieurs représentants des deux chambres du Parlement.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Takheroubt a exprimé sa gratitude à la Direction générale de la Communication de la Présidence de la République pour la confiance constante et au ministre de la Communication pour son appui au journal.

Il a également remercié l'ensemble des travailleurs pour leur dévouement et les efforts qu'ils ont déployés au service du journal, soulignant que le 60e anniversaire de la création du journal représente une occasion pour raviver "une flamme, celle de la solidarité et de l'engagement". Concernant la plateforme, M. Takheroubt a indiqué qu'elle "ouvrira un nouveau chapitre dans la vie du journal à l'ère de la révolution numérique, où l'information est devenue une arme stratégique", "un défi dont le quotidien El Moudjahid est bien conscient".

En marge de la cérémonie de distinction, les participants ont visité une exposition de photos et d'affiches retraçant les principaux événements couverts par El Moudjahid tout au long de ses 60 années de présence sur la scène médiatique nationale.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 2 morts et plus de 270 blessés en 24 heures (Protection civile)



Deux (2) personnes sont décédées et plus de 270 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures à travers le pays, indique lundi un communiqué de la Protection civile.

Les unités de la Protection civile ont effectué du 22 au 23 juin, 3807 interventions suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas du territoire national, ayant engendré deux (2) décès et 279 blessés, a précisé la même source.

Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile relatif à la surveillance des plages autorisées à la baignade a permis le sauvetage de 233 personnes, dont 122 traitées sur place et 20 autres évacuées vers des structures sanitaires locales, ajoute le communiqué.

En outre, les secours de la Protection civile de la wilaya de Jijel sont intervenus suite à l'explosion d'une bouteille de gaz, suivie d'un incendie dans une habitation dans la commune de Sidi Abdelaziz, ayant causé des brûlures de 1er degré à une femme.

S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 41 incendies dans plusieurs wilayas, conclut la même source.

LAGHOUAT Plan proactif pour satisfaire la demande croissante sur l'électricité en été (Sonelgaz)

Un plan proactif susceptible de satisfaire la demande croissante sur l'énergie électrique durant la période estivale a été arrêté dans la wilaya d Laghouat par la direction locale de la société

de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), ont indiqué lundi les responsables locaux de l'entreprise.

Inscrit dans le cadre du programme d'investissement de l'entreprise, ce plan vise à renforcer les capacités du réseau électrique et de remédier aux perturbations enregistrées ces dernières années dans certaines régions de la wilaya, a expliqué le chargé de communication à la Sonelgaz - Laghouat, Mourad Ghalem.

La feuille de route consiste en l'installation de 23 nouveaux transformateurs électriques, la réalisation d'un réseau de 29 km de lignes électriques, le renforcement du réseau de basse tension sur 11 km supplémentaires, et ce à la faveur d'un financement de 280 millions DA, a-t-il détaillé.

Le même responsable a fait part aussi de la mobilisation d'équipes d'intervention polyvalentes, activant 24/24 heures, pour prendre en charge les opérations d'entretien et de réparation d'éventuelles pannes et assurer

la distribution électrique continue et de qualité.

Il est fait état également de la réalisation d'un taux de raccordement au réseau électrique de 100% au niveau des régions enclavées, avec le raccordement de 151 foyers, traduisant ainsi l'engagement de la Sonelgaz à étendre la couverture électrique dans cette wilaya qui recense près de 135.000 abonnés, avec un réseau global long de 8.710 km.

Dans l'optique d'améliorer ses prestations, Sonelgaz a procédé, dans le cadre de l'exploitation des énergies propres, à l'installation de 17 bornes de recharge électrique pour véhicules, durant l'année 2024, à travers le territoire de la wilaya, a fait savoir M. Ghalem.

AIR ALGÉRIE Annulation de deux vols à destination de Dubaï et de Doha



La compagnie aérienne nationale "Air Algérie" a annoncé hier dans un communiqué l'annulation de deux vols à destination de Dubaï et de Doha, en raison "des circonstances actuelles".

"Le vol AH 4062 à destination de Dubaï prévu à 22h00 ainsi que le vol AH 4078 à destination de Doha prévu à 00h55 ont été annulés en raison "des circonstances actuelles", a précisé le communiqué.

"La compagnie exprime ses sincères regrets pour cette situation indépendante de sa volonté et réaffirme son engagement à tenir informés sa clientèle des évolutions liées dans les plus brefs délais", selon la même source.

Pour plus d'information, Air Algérie a invité sa clientèle à contacter le centre d'appel au numéro 3302.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ El-Meniaa : arrestation de deux individus pour homicide (Sureté)

Deux individus, impliqués dans un homicide sur un vingtenaire, ont été appréhendés à El-Meniaa, par les services opérationnels de la sûreté de wilaya qui ont également récupéré l'arme du crime, a-t-on appris lundi auprès de ce corps sécuritaire.

Les investigations policières, enclenchées après la découverte du corps sans vie de la victime, ont permis l'arrestation en un temps record des suspects dont le forfait avait été commis vendredi dernier à l'arme blanche, a-t-on précisé. Après finalisation des procédures d'investigation policière, les mis en cause ont été remis à la justice qui les a placés en détention provisoire dans l'attente de leur procès, a conclu la source.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED 5 individus placés en détention provisoire pour adhésion et participation à un groupe terroriste à Illizi (procureur de la République)

Le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a ordonné le placement en détention provisoire de cinq (5) individus activant au sein d'un groupe terroriste pour tentative d'assassinat, trafic de substances psychotropes, trafic d'armes et blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel organisé, indique un communiqué du procureur de la République près le même tribunal.

"Conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Sidi M'hamed porte à la connaissance de l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre les crimes de terrorisme et la criminalité transnationale, la section de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée a traité une affaire relative à un groupe terroriste composé de cinq (5) individus à Illizi", a précisé la même source.

"L'opération a permis la saisie d'une quantité de substances psychotropes de type Prégabaline, estimée à 1.238.445 capsules, de deux (2) armes à feu de type (FMPK), 1516 balles réelles (FAL), quatre (4) chargeurs de munition, quatre (4) appareils de télécommunication sans fil. Deux (2) véhicules (4X4) ont également été saisis dans ce cadre", selon la même source.

A l'issue de l'enquête préliminaire menée par le Service régional de la police judiciaire relevant de la sécurité de l'Armée de Ouargla, les cinq (5) suspects ont été arrêtés, selon le communiqué.

Le président de la République inaugure la 56^e édition de la FIA au Palais des expositions

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a inauguré, hier au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), la 56^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), placée sous le thème "Pour une coopération mutuelle et durable".

Le président de la République a entamé sa visite par le stand du Sultanat d'Oman, invité d'honneur de cette édition de la FIA. Il était accompagné du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, du ministre omanais du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, M. Qais Bin Mohammed Al Yousef, et de membres du Gouvernement. Le choix du Sultanat d'Oman comme invité d'honneur pour cette édition découle de la dynamique que connaissent les relations algéro-omanaises, notamment suite aux récentes visites entre les dirigeants des deux pays qui ont été couronnées par la signature de plusieurs accords de coopération bilatérale.

Le président de la République a également visité le stand de l'Etat de Palestine qui participe avec son patrimoine populaire matériel et immatériel ancestral. Le président de la République a aussi visité le stand de l'Algerian General Mechanics (AGM-Holding), unité de Sidi Bel Abbès, où il a reçu des explications détaillées sur les capacités productives de cette société spécialisée dans le matériel agricole.



Tebboune : "les entreprises industrielles appelées à porter le taux d'intégration à pas moins de 50%"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, lundi à Alger, que les entreprises industrielles algériennes étaient appelées à augmenter le taux d'intégration nationale, notamment dans les industries électroniques et de l'électroménager, insistant sur la nécessité de porter ce taux à pas moins de 50%.

Procédant à l'inauguration de la 56^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), le président de la République s'est dit satisfait des progrès réalisés, ces dernières années, par les entreprises nationales publiques et privées dans les industries électroniques et de l'électroménager, appelant les opérateurs à aug-

menter le taux d'intégration nationale et à œuvrer pour "atteindre un taux de 100%" dans cette filière.

Observant des haltes devant les stands de plusieurs entreprises opérant dans ce secteur, dont des fabricants de réfrigérateurs, de climatiseurs et de téléviseurs, le président de la République a salué la qualité qui caractérise désormais le produit national et l'engouement qu'il suscite aux plans local et international.

Après avoir visité les stands du Sultanat d'Oman, invité d'honneur de cette édition, et ceux de la République sahraouie, de la Tunisie et de l'Autorité de la zone franche de Nouadhibou (Mauritanie), le président de la République s'est

rendu au stand de l'Algerian General Mechanics (AGM-Holding), où il a insisté sur la nécessité de satisfaire d'abord les besoins nationaux avant de se tourner vers l'exportation. Il a appelé les responsables de cette société spécialisée dans la fabrication d'équipements pour les travaux publics, le bâtiment et l'agriculture à adopter un système de travail en continu (24h/24) afin de "répondre aux besoins du marché national pour ensuite aller vers l'exportation". Au niveau du pavillon du ministère de la Défense nationale (MDN), le président de la République, qui était accompagné du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major

de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a reçu des explications sur les différentes industries et structures de production de l'Armée nationale populaire (ANP). Le président de la République a inauguré, plus tôt dans la journée, la 56^e édition de la Foire internationale d'Alger, placée sous le thème "Pour une coopération mutuelle et durable". Le président de la République a été accueilli, à son arrivée au Palais des expositions, par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et des membres du Gouvernement.

ALGÉRIE - ONU

Début des travaux de la 16^e session de la Commission du développement social à Alger

Les travaux de la 16^e session de la Commission du développement social ont débuté, hier, au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC-Alger), avec la participation de ministres des Affaires sociales et de chefs de délégations de pays arabes, membres de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie Occidentale (CESAO). Dans son allocution à l'occasion, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji qui a coprésidé l'ouverture de cette session avec la Directrice du Groupe sur l'équité entre les sexes, la population et le Développement inclusif du CESAO, Mehrnaz El Awady, a indiqué que le choix avait été porté sur l'Algérie pour abriter cette session "vu son expérience pionnière en matière de protection sociale".

La ministre a, dans ce sens, souligné que l'Algérie "n'a mé-

né aucun effort en vue de garantir la protection sociale et de renforcer les mécanismes de promotion de l'égalité à tous les niveaux". Outre la préservation du caractère social de l'Etat, poursuit-elle, l'Algérie tend à travers le programme de développement durable et les politiques adoptées, sous la direction éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à réaliser davantage d'acquis dans le système de protection sociale.

Mme Mouloudji a exprimé sa grande considération quant aux réformes opérées au niveau des programmes de protection sociale, dans plusieurs pays arabes", ajoutant qu'il serait procédé lors de cette rencontre à l'intensification des efforts déployés dans ce cadre, avec l'échange d'expériences pour renforcer les moyens de protection et de prise en charge, notamment en cette période". Pour sa part, Mme Mehrnaz el

Awady, a mis en avant l'importance de cette rencontre portant sur la protection sociale, moteur des économies nationales, exprimant son souhait de voir les travaux de cette session "compléter les efforts déployés dans la construction des systèmes de protection sociale". Selon les organisateurs, les participants à cette session examineront "les problématiques liées à la protection sociale comme moyen de promouvoir l'égalité, tout en évoquant les réformes nécessaires pour garantir une couverture totale et accroître l'efficacité de la protection sociale dans la région arabe".

L'Algérie abrite du 23 au 25 juin en cours, la 16^{ème} session de la Commission du développement social et le 4^{ème} Forum arabe pour l'égalité, organisés par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, en partenariat avec la CESAO.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie réitère son appel ferme à un cessez-le-feu immédiat et à la reprise des négociations sur le dossier nucléaire iranien

L'Algérie a réitéré, dimanche à New York, par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, son appel "ferme" à un cessez-le-feu immédiat, à la reprise des négociations, et à un engagement sincère de toutes les parties concernées à trouver une solution pacifique et négociée à la question nucléaire iranienne.

Dans son allocution lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur le thème "Menaces contre la paix et la sécurité internationales", M. Bendjama a souligné que "le monde, particulièrement le Moyen-Orient, ne peut supporter une nouvelle guerre", déplorant l'escalade préoccupante de la situation dans la région, qui pourrait entraîner vers un scénario catastrophique.

"Au moment où la communauté internationale s'est réunie et était unie pour trouver les moyens d'apaiser les tensions, la situation s'est considérablement détériorée hier, aggravée par les frappes américaines qui ont ciblé les installations nucléaires iraniennes", a-t-il dit.

M. Bendjama a exprimé "la profonde préoccupation de l'Algérie et ses vifs regrets face à cette escalade dangereuse, qui a grave-

ment compliqué la situation sécuritaire et exposé la région toute entière à des risques sans précédent dont les conséquences pourraient être incontrôlables", avertissant que "la remise en cause du système international de sécurité nucléaire constitue une menace grave non seulement pour la stabilité régionale, mais aussi pour la paix et la sécurité mondiales".

Le diplomate algérien a estimé que "le ciblage d'installations nucléaires soumises aux garanties internationales sape considérablement l'intégrité et la crédibilité du système international de non-prolifération", soulignant à cet égard que "le cadre juridique qui garantit la sécurité des installations nucléaires est clair, global et contraignant, et que l'existence de ce système et de ce cadre juridique garantit en soi les plus hauts niveaux de sécurité, d'intégrité et de protection de ces installations".

Il a rappelé à ce propos, la résolution de la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) qui stipule explicitement que "toute attaque armée ou toute menace visant des installations nucléaires à usage pacifique constitue une vio-

lation des principes de la Charte des Nations Unies, du droit international et du Statut de l'Agence". Il a ajouté, dans ce contexte, que "ces décisions demeureront en vigueur et entièrement applicables à cette situation et il ne faut en aucun cas s'attaquer aux structures nucléaires. Le respect de la légalité internationale n'est pas un choix mais un devoir contraignant dont la responsabilité incombe à tous les pays membres".

L'Algérie a réaffirmé par la voix de son délégué à l'ONU, "son appel ferme à un cessez-le-feu immédiat, au retour à la table de négociation et à un engagement sincère de toutes les parties concernées à trouver une solution pacifique négociable de la question nucléaire iranienne y compris la levée des sanctions".

M. Bendjama a rappelé l'énoncé clair de la Charte des Nations Unies selon lequel "tous les pays doivent concourir au règlement de leurs contentieux internationaux par des voies pacifiques".

Qu'attend le Conseil de sécurité, quelle responsabilité lui incombe-t-il et que reste-t-il à la diplomatie, s'est interrogé le représentant de l'Algérie, soulignant que "nous

sistons aujourd'hui à une régression profonde et dangereuse où la guerre est devenue la négation de la diplomatie et de la politique par tous les moyens, cette diplomatie qui a toujours été considérée comme l'outil essentiel premier de règlement des conflits est aujourd'hui contrainte de se soumettre et de s'effacer pour permettre à la force de s'imposer".

"Qu'en est-il des négociations et des accords, de l'essence des Nations Unies, de sa Charte, de ses principes, du droit international", s'est-il encore interrogé. "Autant de questions qui sont négligées, niées, prises à la légère voire discréditées".

Il a réaffirmé la position de l'Algérie, soulignant que "le seul moyen d'aller de l'avant est le retour à la diplomatie dans le cadre de la légalité internationale, des principes de la Charte de l'ONU et du règlement pacifique des conflits".

"Nous devons tirer des enseignements de l'histoire douloureuse de la région qui montre que les solutions militaires n'ont jamais réussi à résoudre les défis complexes auxquels la région est confrontée".

CONSEIL DE LA NATION M. Bentaleb présente le projet de loi portant prolongation du congé de maternité



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb,

a présenté, lundi devant les membres du Conseil de la nation, le projet de loi modifiant et complétant la loi relative aux assurances sociales, portant prolongation du congé de maternité.

Lors d'une plénière présidée par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, M. Kaouter Krikou, M. Bentaleb a précisé que cet amendement s'inscrivait dans

le cadre de "la concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la place de la femme travailleuse, notamment en lui permettant de concilier entre vie professionnelle et vie familiale, tout en préservant sa dignité".

Ce projet de loi "à dimension humaine et sociale" renferme "des dispositions au profit de la femme travailleuse qui met au monde un enfant atteint d'un handicap, d'une malformation congénitale ou d'une maladie grave nécessitant un accompagnement ou une intervention médicale", a-t-il expliqué.

Après avoir rappelé que les Constitutions successives de l'Algérie avaient "consacré les droits des travailleurs

à la protection sociale, M. Bentaleb a précisé que "la sécurité sociale accorde aux femmes travailleuses pendant leur congé de maternité une indemnité équivalente à 100% de leur salaire, dépassant ainsi de nombreux pays où les femmes ne bénéficient d'aucune indemnité ou n'ont droit qu'à une indemnité partielle".

La sécurité sociale assure aussi "le remboursement des frais des soins et des médicaments avant et après l'accouchement", en plus d'autres mesures comme "les heures d'allaitement payées", a-t-il ajouté.

Et de préciser que le nombre de bénéficiaires des indemnités journalières de maternité avait "augmenté considérablement", passant de 94.000 bénéficiaires en 2013, avec 9,8 milliards de dinars de dépenses, à 131.000 bénéficiaires en 2024, avec 26,5 milliards de dinars de dépenses".

A cet égard, il a fait savoir que les organismes de sécurité sociale avaient "conclu des conventions avec des cliniques d'obstétrique pour la prise en charge des accouchements dans le cadre du système du tiers payant", rappelant "la plateforme électronique mise en place pour la gestion du congé de maternité et des relations contractuelles avec les cliniques".

De son côté, la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale à l'APN a salué "les nouvelles mesures" prévues dans le projet de loi portant prolongation du congé de maternité, qualifiant ce texte de "nouveau jalon dans le cadre de l'amélioration des prestations sociales au profit des salariés en général et des femmes en particulier".

ACCIDENT AU STADE DU 5 JUILLET M. Merad procède à l'installation de la commission d'enquête

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a procédé, hier, à l'installation de la commission d'enquête sur le tragique accident survenu samedi soir au Stade olympique du 5 juillet, indique un communiqué du ministère.

"En exécution de l'instruction de Monsieur le président de la République portant création d'une commission d'enquête suite au tragique accident survenu au Stade olympique du 5 juillet, samedi 21 juin 2025, après le match MC Alger-NC Magra, qui a coûté la vie à trois supporters, puisse Allah les entourer de Sa miséricorde et accorder un prompt rétablissement aux blessés, et conformément aux directives de Monsieur le Premier ministre, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M.



Brahim Merad, a procédé, ce jour au siège du ministère, à l'installation de la

commission d'enquête, composée de représentants des ministères de l'Inté-

rieur, de la Justice, de l'Habitat et des Sports, ainsi que des services compétents du Commandement de la Gendarmerie nationale, de la Direction générale de la Sûreté nationale, de l'Organisme national de contrôle technique de la construction et des responsables du MCA", précise le communiqué. Cette commission est chargée d'enquêter sur les circonstances du tragique accident, d'identifier les manquements et les responsabilités et de présenter son rapport dans les plus brefs délais, ajoute la même source.

Le PDG de Sonatrach au chevet des supporters blessés

Le Président directeur général (PDG) de Sonatrach, Rachid Hachichi, s'est rendu dimanche soir au Centre Hospitalo-universitaire (CHU) de Beni Messous, au chevet des supporters blessés suite à l'accident survenu samedi, au Stade du 5 juillet, indique dimanche un communiqué du groupe. "Cette visite a été l'occasion de s'enquérir de l'état de santé des blessés et de leur témoigner sa compassion en cette

période difficile" précise le communiqué.

"Echangeant sur place, avec quelques supporters blessés, M. Hachichi n'a pas manqué d'exprimer sa compassion, sa solidarité et son soutien en ces circonstances qui les ont affectés, ainsi que l'ensemble des supporters du Mouloudia club d'Alger (MCA), tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés", ajoute la même

source. Le PDG du Groupe a également saisi cette occasion pour exprimer son affliction suite au décès des trois (3) supporters, priant Allah Tout-Puissant de les entourer de Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à leurs familles.

M. Hachichi s'est également déplacé aux domiciles des supporters décédés, pour présenter ses condoléances et apporter son soutien à leurs familles.

RELIGION

Relizane : sortie de la 21^e promotion d'imams prêchers

Une cérémonie de remise de diplômes s'est tenue, lundi à l'Institut national de formation spécialisée des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses et des wakfs "Sidi Mohamed Belkadir" de Bendaoud (Relizane), à l'occasion de la sortie de la 21^e promotion d'imams prêchers. Cette nouvelle promotion, baptisée au nom du cheikh défunt Djilali Belmehdi (1936-2019). La cérémonie a été présidée par le wali de Relizane, Kamel Berkane, en présence des autorités locales et des responsables du secteur des

affaires religieuses de la wilaya. Trente-cinq (35) imams prêchers en font partie. Dans son allocution, le directeur des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Relizane, Hocine Ait Essedik, a exhorté les diplômés à devenir des imams fédérateurs, porteurs d'un discours religieux modéré et rassembleur, dans l'esprit de la prédication au sein de la mosquée.

Pour sa part, le directeur de l'Institut, Abdallah Aroubine, a souligné que cette promotion est le fruit de trois années de formation intensive, au cours desquelles en-

seignants et formateurs ont transmis aux étudiants les fondements scientifiques, religieux et juridiques, ajoutant que "les diplômés d'aujourd'hui constituent un pilier fort pour l'ancrage de la référence religieuse nationale modérée et pour la promotion du discours religieux équilibré au sein des mosquées".

La cérémonie a également été marquée par des lectures de versets du Coran, des chants religieux (madih), la présentation de la biographie du cheikh Djilali Belmehdi, ainsi que par la distinction des premiers lauréats. A

noter que cheikh Djilali Belmehdi, natif de la wilaya de Tipaza, a reçu une formation religieuse dès son jeune âge. Il fut membre de l'organisation civile de l'Armée de libération nationale (ALN) entre 1957 et 1962.

Après l'indépendance, il a exercé comme imam prêcher dans plusieurs wilayas, dont Tipaza, Blida, Relizane, Oran, puis Mostaganem, où il s'est installé définitivement, devenant président du bureau de la fatwa et membre du conseil scientifique de la direction des Affaires religieuses jusqu'à son décès, le 29 mai 2019.

PARLEMENT

APN : adoption du projet de loi fixant les règles générales d'exploitation des plages

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, le projet de loi fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristique des plages et ce, lors d'une séance plénière présidée par le président de l'institution parlementaire, M. Brahim Boughall.

Ont assisté à la séance plénière, la

ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, et la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou.

Le projet de loi renferme de nouveaux amendements visant à "améliorer la qualité des prestations touristiques balnéaires, en exigeant des opérateurs souhaitant bénéficier de

concessions en la matière d'avoir des qualifications dans les domaines du tourisme et des loisirs".

Parmi les principales propositions figure "l'obligation d'élaborer un plan d'aménagement pour chaque plage autorisée à la baignade, comme outil juridique permettant d'organiser l'exploitation de ces espaces".

M^{me} Krikou : "le texte de loi sur l'exploitation touristique des plages, "un nouvel acquis" pour enrichir le système juridique algérien"

La ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, a affirmé que l'adoption, lundi, par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) du projet de loi fixant les règles d'exploitation touristique des plages constitue "un nouvel acquis législatif qui vient enrichir le système juridique algérien".

Dans une déclaration à la presse à cette occasion, Mme Krikou a indiqué que "l'adoption, lundi, par les membres de l'APN du projet de loi modifiant et complétant la loi 03-02 fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation tou-

ristiques des plages est à même de renforcer le rôle central du tourisme dans la relance du développement national et dans la diversification de l'économie nationale, ce qui en fait un nouvel acquis législatif qui vient enrichir le système juridique algérien, au service de l'intérêt général".

Et d'ajouter que ce texte s'inscrit dans le cadre "des réformes législatives en cours en Algérie, en adéquation avec les exigences actuelles du citoyen et en réponse à ses diverses préoccupations, notamment dans le domaine touristique".

APS

TIZI OUZOU

La Ministre de l'Environnement plaide pour une approche intégrée du développement durable

Environnement, qualité de vie, et développement équilibré au cœur du discours de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, M^{me} Nadjiba Djilali, lors de sa visite de travail dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Par Abed Meghit

Accueillie avec chaleur dans cette wilaya à forte charge symbolique, Mme Djilali a livré un discours empreint d'émotion et de conviction, soulignant l'attachement du gouvernement, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à cette région historique, considérée comme un pilier essentiel dans l'édification de l'Algérie moderne.

Dès les premiers mots, la ministre a tenu à rappeler la portée historique, culturelle et résistante de la wilaya de Tizi Ouzou, la qualifiant de « source d'identité et de mémoire nationale ». Dans ce contexte, elle a insisté sur la nécessité de faire de cette région un modèle de développement équilibré, alliant préservation de l'environnement, amélioration de la qualité de vie et croissance économique.

« Tizi Ouzou n'est pas simplement une division administrative, mais une terre porteuse de valeurs, de traditions et d'aspirations profondes vers le progrès », a-t-elle affirmé. Elle a également évoqué la synergie nécessaire entre les acteurs locaux et les autorités centrales pour concrétiser les projets de développement durable.

L'un des axes majeurs de cette visite a été de faire le



point sur les programmes environnementaux en cours dans la wilaya. Mme Djilali a souligné que la politique du secteur vise à créer un cadre de vie sain et durable, en mettant en œuvre des solutions écologiques intégrées, favorables à l'émergence d'une économie verte locale. « La protection de l'environnement ne peut être dissociée du développement socio-économique. C'est un levier central pour garantir aux citoyens un avenir prospère », a-t-elle déclaré.

Elle a mis en avant l'importance de valoriser les ressources naturelles de la région tout en préservant son patrimoine écologique unique.

Un plaidoyer pour la participation citoyenne et le respect des spécificités culturelles

La ministre a également

salué l'engagement des citoyens de Tizi Ouzou dans les initiatives locales de protection de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie. Elle a encouragé la poursuite de cette dynamique participative, considérée comme un facteur déterminant dans la réussite de toute politique publique.

Dans le même élan, elle a insisté sur la nécessité de respecter les spécificités culturelles et sociales de la région : « Préserver l'identité locale, ses traditions et son patrimoine immatériel, c'est aussi renforcer la cohésion nationale et bâtir une société inclusive. »

Dans son allocution, la ministre a évoqué les efforts en cours pour améliorer les infrastructures, renforcer les services de base et développer des secteurs stratégiques, dans le but de relever la qualité de vie des habitants de la

région. Elle a rappelé que l'objectif ultime de toute action gouvernementale est le bien-être du citoyen, dans un environnement sain, sûr et porteur de perspectives.

Un message de solidarité et d'unité

Clôturent son discours sur une note d'espoir et d'unité, Mme Djilali a lancé un appel aux habitants de Tizi Ouzou à continuer sur la voie de l'engagement collectif, autour des valeurs de solidarité, d'appartenance et de développement durable.

Elle a exprimé sa confiance dans la capacité des citoyens et des institutions locales à contribuer activement à la réalisation des ambitions nationales. « Merci à tous les habitants de Tizi Ouzou pour leur accueil et leur engagement. Que Dieu protège l'Algérie et lui assure paix, stabilité et prospérité », a-t-elle conclu avec émotion, dans un mot de remerciement exprimé également en tamazight : « Thanmirth nwen ». Par cette visite, le ministère de l'Environnement réaffirme sa volonté de faire des régions comme Tizi Ouzou des laboratoires vivants du développement durable, où l'environnement, la culture et l'économie coexistent harmonieusement au service du citoyen.

ORAN

Près de 490 logements publics locatifs prochainement attribués à Oued Tlelat

Environ 490 logements publics locatifs seront prochainement attribués dans la commune d'Oued Tlelat (wilaya d'Oran), a-t-on appris, lundi, auprès de cette collectivité locale.

Les services concernés ont procédé à l'affichage des listes nominatives des bénéficiaires de ce quota de logements et fixé un délai de huit jours pour l'introduction des recours, lesquels doivent être déposés au niveau du Centre culturel "Sidi Mohamed Belkadir" de la même commune, a-t-on précisé de même source.

Il est à noter que les travaux de réalisation de ce programme de logements sont achevés à 100%, y compris les aménagements extérieurs, notamment la réalisation des trottoirs, des espaces verts et des aires de jeux pour enfants.

Par ailleurs, les listes nominatives des bénéficiaires de plus de 3.740 logements publics locatifs ont été publiées, récemment, dont 2.000 au profit de la commune d'Oran. Le reste est réparti entre les communes d'Aïn El-Turck, El Braya, Aïn El-Bia, Gdyl, Benfreh, Es-Senia, El Ançor et Boutlelis.

L'opération se poursuit à travers les différentes communes de la wilaya, note-on.

MOSTAGANEM

Lancement prochain d'une opération d'assainissement du foncier agricole

Une opération d'assainissement du foncier agricole devrait être lancée, prochainement dans la wilaya de Mostaganem, afin d'assurer son exploitation rationnelle, indique, lundi, un communiqué des services de la wilaya.

La même source précise que les services de la wilaya ont procédé, dimanche, à l'installation d'une commission de wilaya chargée de l'assainissement du foncier agricole. Cette commission regroupe l'ensemble des secteurs, des services concernés, ainsi que les différents acteurs dans les domaines foncier et agricole.

L'installation de cette commission, ajoute le communiqué, s'inscrit dans le cadre de l'exécution des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de la mise en œuvre des dispositions de la circulaire interministérielle N 2 du 1^{er} juin en cours.

Il a été convenu, à l'issue de cette installation, d'établir un calendrier précis pour les actions administratives et de terrain, tout en identifiant les différentes problématiques, et en préparant une base de données qui sera intégrée, ultérieurement, dans une application numérique centrale permettant un suivi en temps réel de l'état d'avancement de l'opération à l'échelle locale, a fait savoir la même source.

Cette opération devra se dérouler, durant le second semestre de l'année en cours, avec l'objectif de clôturer définitivement ce dossier, d'ici la fin de l'année, a-t-on précisé.

SIDI BEL ABBES

213 millions DA alloués pour le programme Eté 2025 de la direction de Distribution de l'électricité et du gaz

Une enveloppe budgétaire de 213 millions de dinars a été allouée dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes pour la mise en œuvre du programme de la direction de Distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) pour l'été 2025, a indiqué, lundi, le directeur de Distribution, Benahmed Karim.

Le responsable a précisé, en marge du lancement des "Journées portes ouvertes sur la rationalisation de la consommation d'énergie", organisées au niveau de l'agence commerciale d'"El Mactaa" de la société, que ce programme s'inscrit dans le cadre d'un plan d'action global visant à préparer la saison estivale, caractérisée chaque année par une forte demande en énergie électrique, et à garantir un service de qualité et durable pour les clients.

"Ce plan repose sur deux axes principaux: le premier consiste en la réalisation et la mise en service de nouvelles infrastructures, tandis que le second porte sur

l'exécution de plans de maintenance ciblés et rigoureux, incluant l'identification des points critiques du système énergétique et le renforcement des réseaux de transport et de distribution", a indiqué le responsable. Le programme comprend également des opérations de maintenance des centrales de production, ainsi que des réseaux de transport et de distribution, en plus d'un plan préventif de lutte contre les incendies de forêts. Dans ce contexte, les opérations réalisées sur le réseau de distribution dans la wilaya de Sidi Bel Abbes ont permis de restructurer et de renforcer le réseau de raccordement au niveau de 29 zones réparties sur 21 communes de la wilaya.

Dans ce cadre, 97 opérations techniques ont été réalisées, portant sur la mise en place de lignes électriques à moyenne et basse tensions, sur une distance totale de 221,9 km, ayant permis de fournir une

capacité électrique supplémentaire estimée à 5,8 mégawatts, en prévision de la hausse de la demande durant l'été 2025, a-t-on fait savoir.

Par ailleurs, un plan de mobilisation des équipes d'intervention a également été mis en place pour assurer une permanence et une réactivité rapide en cas d'incident. A noter que ces

journées portes ouvertes, qui se poursuivront pendant deux semaines dans huit agences commerciales de la wilaya, s'inscrivent dans le cadre des activités organisées par la direction de Distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Bel Abbes, dans le cadre de la campagne nationale de rationalisation de la consommation énergétique.

BECHAR

Un vaste programme de développement énergétique à l'horizon 2035 entamé par Sonelgaz

Un vaste programme de développement énergétique à l'horizon 2035 est entamé par le groupe Sonelgaz à travers la wilaya de Bechar, en vue de renforcer la production et la distribution de l'électricité et du gaz naturel, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de l'entreprise. Ce programme prévoit la réalisation et la mise en service d'un parc solaire photovoltaïque de 250 mégawatts, grâce à trois (3) centrales solaires dans les communes de Kenadza, Abadla et Béni-Ounif, sachant que les deux dernières sont en réalisation, a-t-on précisé. Ces trois centrales disposent respectivement d'une capacité de 120, 80 et 50 mégawatts, a-t-on détaillé. Un investissement global de plus de 24 milliards DA a été consacré par le groupe Sonelgaz, à travers sa filiale énergies renouvelables, pour la concrétisation de ce parc so-

laire photovoltaïque qui a engendré la création de 1.100 emplois dans sa phase actuelle de réalisation et 59 autres permanents sont prévus lors de la phase d'exploitation, a-t-on expliqué. La capacité de production électrique devant être induite par ce parc solaire permettra de porter la production locale en ce type d'énergie à 290 mégawatts à l'horizon 2035, avec des possibilités d'extension à 330 mégawatts, a souligné la source.

Aussi, plusieurs projets de transport de l'électricité sont en voie de réception par le groupe Sonelgaz dans la région, notamment le centre de transfert de l'énergie électrique 400/220 kilovolts et du projet similaire d'une capacité de transfert de 30/60 kilovolts, implantés tous deux au nord de la commune de Bechar.

APS

17^E SOMMET DES AFFAIRES ETATS UNIS - AFRIQUE Arkab s'entretient à Luanda avec le ministre angolais du Pétrole et du Gaz sur les voies de renforcer la coopération bilatérale

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab s'est entretenu, lundi à Luanda (Angola), avec le ministre des Ressources minérales, du Pétrole et du Gaz de la République d'Angola, M. Diamantino Pedro Azevedo, sur les voies de renforcement de la coopération bilatérale, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre s'est tenue dans le cadre de la participation de M. Arkab au 17^e Sommet des affaires Etats-Unis - Afrique, en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, de l'ambassadeur d'Algérie en Angola, ainsi que des cadres des deux parties.

Les discussions ont porté sur les voies à même de promouvoir la coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie et des mines, notamment en ce qui concerne l'exploitation optimale des ressources pétrolières et gazières, l'intensification des efforts de recherche géologique et de prospection, et le développement des industries de transformation minière, lit-on dans le communiqué.

L'accent a été mis sur l'importance de renforcer le partenariat dans les domaines de l'échange d'expertises et de la formation, et d'augmenter la valeur ajoutée des ressources naturelles, à travers l'appui de la coopération entre les entreprises des

deux pays et l'intensification de l'échange de visites.

Dans ce cadre, il a été convenu d'organiser une visite, à Luanda, de cadres des groupes Sonatrach et Sonarem ainsi que des agences minières, en vue d'approfondir les concertations, d'élargir les perspectives de coopération et de définir des projets concrets de partenariat, ajoute-t-on de même source.

A cette occasion, les deux parties ont souligné l'importance d'élargir la coopération entre l'Algérie et l'Angola à des domaines prometteurs, de manière à refléter la profondeur des relations bilatérales et l'attachement des dirigeants des deux pays à ancrer un partenariat stratégique efficace, notamment dans le cadre de la dynamique économique que connaît le continent africain.

Dans ce sillage, M. Arkab a insisté sur la nécessité d'intensifier la coopération entre les pays africains membres de l'Organisation africaine des producteurs de pétrole (APPO), afin de réaliser une exploitation optimale des ressources pétro-gazières, à même de contribuer à assurer la sécurité énergétique et à développer les

économies du continent. Le ministre s'est également félicité du niveau du dialogue entre les Etats membres, appelant à davantage de coordination sur les défis auxquels est confrontée l'industrie énergétique en Afrique, à l'instar de la transition énergétique, de l'attraction des investissements et de la domiciliation de la technologie.

A son tour, le ministre angolais a salué les relations fraternelles et privilégiées entre son pays et l'Algérie, louant l'expertise algérienne dans les domaines de la prospection, de l'exploration et de la transformation énergétique, ainsi que le niveau de formation et d'innovation technique du secteur algérien de l'énergie.

"Les deux parties sont convenues de renforcer la coordination technique, d'augmenter la cadence de la coopération institutionnelle, en prévision des prochains rendez-vous bilatéraux, notamment la Commission mixte algéro-angolaise et de poursuivre la concertation autour des projets de coopération régionale énergétique, au mieux des intérêts du continent, afin de renforcer l'intégration africaine", conclut le communiqué.

FINANCEMENT ALTERNATIF La COSOB organise une formation régionale sur le capital- investissement

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) a lancé, samedi, une session régionale de formation sur le capital-investissement, dans le cadre de ses efforts visant à renforcer les compétences liées aux mécanismes de financement alternatifs, a-t-elle indiqué dimanche dans un communiqué.

Placée sous le thème "Le cycle de vie de l'investissement : techniques de gestion et de structuration du capital-investissement", cette formation de cinq jours vise à promouvoir l'intermédiation financière non bancaire et à accompagner les réformes réglementaires en cours, notamment la mise en œuvre du Règlement COSOB n 24-02 relatif à la création des Fonds de Placement Collectif à Risque (FPCR).

Organisée en partenariat avec l'Union des Autorités Arabes de Valeurs Mobilières (UASA), que préside actuellement la COSOB (mandat 2025-2026), cette initiative constitue un levier pour préparer les acteurs du marché à l'opérationnalisation de ces nouveaux instruments de financement.

La cérémonie d'ouverture s'est tenue en présence du président de la COSOB, M. Youcef Bouzenada, de la directrice générale de l'Institut algérien des hautes études financières (IAHEF), ainsi que de représentants de l'UASA.

La session regroupe des cadres des autorités de régulation des marchés financiers du Sultanat d'Oman et de Libye, des représentants du Fonds national d'investissement (FNI), de sociétés de capital-investissement, de banques, de compagnies d'assurances, d'intermédiaires en opérations de bourse et de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

La formation est assurée par un expert international reconnu, membre du réseau des formateurs de l'UASA, spécialisé dans le capital-investissement et les stratégies de financement des entreprises innovantes. Le programme aborde de manière exhaustive les différentes phases du capital-investissement : identification des opportunités, structuration juridique et financière, négociation des termes contractuels, gestion active des participations, création de valeur et stratégies de sortie.

Des modules spécifiques sont également consacrés aux méthodes d'évaluation des entreprises et à l'analyse du retour sur investissement, répondant ainsi aux besoins techniques des professionnels du secteur.

A travers cette initiative, la COSOB réaffirme son engagement à créer un environnement favorable au développement du capital-investissement en Algérie, en tant qu'outil stratégique pour le financement des entreprises à fort potentiel de croissance.

UNIVERSITÉ M. Baddari insiste, depuis Skikda, sur la valorisation de la recherche universitaire en vue de générer de projets économiques

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a insisté, dimanche à Skikda où il a effectué une visite de travail, sur "la nécessité de valoriser la recherche universitaire afin qu'elle puisse générer des projets économiques". "Il est nécessaire de valoriser la recherche universitaire en tant que valeur ajoutée et de la transformer en projets économiques", a déclaré le ministre dans une allocution prononcée à l'auditorium de l'université du 20 Août 1955, en marge de l'inauguration de plusieurs structures annexes de cet établissement d'enseignement supérieur. Il a salué, à ce propos, les décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à "développer l'université et en

faire un acteur clé de l'économie nationale en valorisant les résultats de la recherche scientifique, et par la création de laboratoires pédagogiques et de recherche et leur mise à la disposition des chercheurs et des étudiants".

Le ministère "s'engage à accompagner les universités dans la réalisation de la transition vers une université entrepreneuriale et numérique, conformément aux directives des autorités supérieures du pays visant à faire de l'université un espace de création et d'innovation, apte à servir l'économie nationale", a souligné M. Baddari, mettant en exergue l'importance d'un soutien continu aux start-ups et la valorisation de leurs efforts qui ont permis l'ouverture de l'université sur son environnement éco-

nomique et social, local, national. Le ministre a également fait état des "indicateurs positifs" provenant de l'université de Skikda qui a créé 13 start-ups et 47 micro-entreprises qui constituent "une valeur ajoutée à l'économie nationale". M. Baddari avait entamé sa visite en inaugurant le complexe de l'innovation et de l'entrepreneuriat de l'université du 20 août 1955, qu'il a qualifié de "jalon important vers la promotion de la recherche scientifique et l'encouragement de l'innovation dans le domaine de l'enseignement supérieur".

Il a souligné, dans ce contexte, la nécessité de fournir un environnement adéquat aux étudiants et aux enseignants afin qu'ils puissent développer leurs

idées et concrétiser des projets de recherche. Dans la salle de formation et d'entraînement du Centre de développement de l'entrepreneuriat M. Baddari a écouté les explications fournies par les responsables du centre sur les programmes de formation et les mécanismes d'accompagnement des étudiants dans la mise en œuvre de leurs projets innovants, notamment dans les domaines de la numérisation, des énergies renouvelables et des industries de transformation.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a honoré, à l'occasion de sa visite à l'université de Skikda, des enseignants promus au rang de professeurs, des étudiants qui se sont distingués et d'autres qui ont brillé lors de différentes compétitions sportives nationales.

SONATRACH Une feuille de route pour l'optimisation de la gestion des déchets à l'horizon 2030

Le groupe Sonatrach a annoncé, dimanche dans un communiqué, l'élaboration d'une feuille de route opérationnelle visant à optimiser la gestion des déchets à l'horizon 2030.

L'annonce a été faite à l'issue d'une rencontre-débat présidée par le P-dg du Groupe, M. Rachid Hachichi, au siège de la direction générale de Sonatrach, en présence de quelque 150 ca-

dres et responsables de différentes structures de l'entreprise, indique le communiqué.

La feuille de route s'inscrit dans le cadre de sa politique HSE et en application de la nouvelle loi n 25-02 relative à la gestion, au contrôle des déchets, ainsi que dans l'alignement stratégique de SONATRACH avec ses objectifs environnementaux.

Elle visera notamment la réduction des déchets à la source, l'optimisation des processus de tri, de collecte, de stockage et d'élimination, tout en développant une approche systématique de valorisation des déchets dans le cadre de l'économie circulaire.

La rencontre a permis ainsi d'engager un échange riche et constructif autour des enjeux

liés à l'optimisation de la gestion des déchets générés par les diverses activités de Sonatrach.

Elle traduit également la volonté du Groupe de s'inscrire dans une logique de consommation et de production durables, tout en renforçant ses efforts de réduction de l'empreinte environnementale et d'accélération de la transition vers une économie circulaire.

Les échanges ont porté sur le diagnostic des pratiques actuelles de gestion des déchets au sein des installations de l'entreprise, l'identification des écarts techniques, organisationnels, logistiques et réglementaires, ainsi que le partage des expériences, des bonnes pratiques et des innovations en matière de traitement, de recyclage et de valorisation.

AFRIQUE

Le renforcement du commerce intra-africain et l'amélioration des infrastructures de transport pourraient booster la croissance économique de plus de 2% (BM)

La Banque mondiale (BM) a estimé, dans son dernier rapport, que le renforcement du commerce intra-africain et l'amélioration des infrastructures de transport sur le continent pourraient contribuer à augmenter sensiblement les niveaux d'exportation, tout en boostant la croissance économique de l'Afrique de plus de 2%.



Intitulé "L'Afrique du XXI^e siècle : gouvernance et croissance", le rapport souligne qu'une série de réformes approfondies alliant facilitation du commerce intra-africain, dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), et renforcement des infrastructures de transport, notamment les routes reliant les pays du continent, permettraient à l'Afrique d'accroître son produit intérieur brut (PIB) de 2,27 %.

D'après les prévisions de la Banque mondiale, de telles réformes permettront également aux pays africains d'augmenter leurs exportations

globales de 14,8% en moyenne et les exportations intra-africaines de 88,18%, ce qui montre que ces réformes sont cruciales pour soutenir la dynamique économique africaine et renforcer la place du continent dans l'économie mondiale, souligne le rapport.

Selon la Banque mondiale, le seul renforcement du commerce intra-africain dans le cadre d'accords commerciaux comme celui de la ZLECAf, sans remédier aux insuffisances en matière d'infrastructures, apportera des gains limités.

Les exportations globales n'augmenteraient que de 3,41% et les ex-

portations intra-africaines de 34,68 % seulement, tandis que la croissance économique ne progresserait que de 0,64%, explique le rapport.

Concernant l'Algérie, le rapport estime que davantage de facilitations pour le commerce continental à travers la mise en œuvre de l'accord de la ZLECAf et une exploitation optimale des infrastructures de transport la reliant aux différents pays du continent, lui permettront d'augmenter son commerce avec les pays africains de plus de 133%, de hisser ses exportations de 14,42% et de booster sa croissance économique de 2,22%.

ZONE EURO

Très faible hausse de l'activité économique en juin (PMI Flash)

L'activité économique du secteur privé continue de manquer de souffle dans la zone euro et n'a affiché qu'une très légère hausse en juin, comme le mois précédent, selon l'indice PMI Flash publié lundi par S&P Global.

Ce baromètre calculé sur la base de sondages d'entreprises s'élève à 50,2, au même niveau qu'en mai.

Il se situe au-dessus de 50 pour le sixième mois consécutif.

Un chiffre situé sous la barre des 50 signale une baisse de l'activité.

Au-dessus de ce seuil, il reflète une progression.

Mais "l'économie de la zone euro reste marquée par un manque de dynamisme, la croissance n'affichait, depuis six mois, qu'un rythme marginal", a commenté un économiste, cité dans un communiqué.

"L'activité stagne dans le secteur des services tandis que la production n'augmente que très légèrement dans le secteur manufacturier", a-t-il résumé.

L'expert souligne les difficultés de la France qui "peine à retrouver



un certain élan" tandis que la conjoncture "semble s'améliorer en Allemagne".

Selon lui, l'indice PMI montre que la zone euro "ne peut guère espérer" la poursuite au deuxième trimestre de la croissance surprenante enregistrée sur les trois premiers mois de l'année.

Le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 0,6% de janvier à mars, par rapport au trimestre pré-

cédent, selon Eurostat. L'institut européen des statistiques doit publier sa première estimation pour le PIB du deuxième trimestre le 30 juillet.

"L'enquête PMI flash de juin pour la zone euro confirme que l'économie est à l'arrêt", estime un analyste. L'économie a "stagné" au deuxième trimestre, selon lui, avec une "faiblesse de l'activité généralisée".

MARCHÉS BOURSISERS Le dollar en hausse face à l'euro



Le dollar grimpe lundi, porté par son statut de valeur refuge, dans un contexte de tensions géopolitiques. La devise américaine montait de 0,49% par rapport à l'euro, à 1,1466 dollar, et gagnait 0,51% vis-à-vis de la livre, à 1,3382 dollar.

La perspective d'une fermeture par Téhéran du détroit stratégique d'Ormuz, par lequel transite un tiers du trafic maritime de pétrole, a été écartée par le marché, et les prix du pétrole n'ont pas explosé.

C'est pourquoi le dollar américain prenait 1,09% contre le dollar australien, et 0,85% par rapport à la couronne norvégienne, devises de pays gros exportateurs de pétrole. Le billet vert s'envolait aussi de 1,27% par rapport à la devise japonaise, à 147,97 yens pour un dollar.

"De plus, le billet vert pourrait trouver encore plus de soutien en cas de flambée des prix du pétrole, qui réduirait la probabilité de baisses des taux d'intérêt de la Réserve fédérale cette année", selon un analyste.

Marchés en Asie : Le pétrole en hausse



Les cours du pétrole se sont envolés de presque 6% lundi en Asie avant de tempérer leur hausse, tandis que les Bourses s'inclinaient.

Vers 00H45 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord gagnait 2,86% à 79,21 dollars, après avoir bondi de 5,7% à 81,40 dollars en début d'échanges, au plus haut depuis fin janvier.

Le baril de WTI américain bondissait de 2,82% à 75,92 dollars après avoir grimpé jusqu'à 78,40 dollars, également un sommet depuis cinq mois.

Vers 00H40 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei reculait de 0,78% à 38.099 points et l'indice élargi Topix de 0,68% à 2.752 points. La Bourse de Séoul trébuchait de 1,18% et Sydney de 0,67%.

Le billet vert profitait de son attrait, très écorné ces derniers mois, de valeur refuge face aux incertitudes géopolitiques.

Vers 00H45 GMT, il grimpait de 0,24% face à la monnaie japonaise, à 146,44 yens pour un dollar.

APS

CENTRES DE VACANCES 2025

Une ambition éducative mise à l'épreuve à Oran

Le village méditerranéen de Belgaïd, dans la commune de Bir El Djir (Oran), a été le théâtre d'un événement inédit : la première simulation grandeur nature du fonctionnement des Centres de Vacances et de Loisirs (CVL), organisée par le ministère de la Jeunesse en prévision de la saison estivale 2025. Cette initiative, placée sous le slogan « Engagés pour une saison exemplaire », ambitionne de révolutionner le modèle des colonies de vacances en Algérie.

Par Abed Meghit

Devant un parterre composé de la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, du wali d'Oran, des représentants de l'Agence nationale pour les loisirs des jeunes (ANALJ), et de nombreux cadres institutionnels, le ministre de la Jeunesse, M. Mustapha Haïdaoui, a rappelé les grandes lignes de cette réforme. Il a insisté sur le caractère « exceptionnel » de l'édition 2025, qui entend rompre avec les pratiques passées en misant sur une organisation anticipée, des outils numériques, un projet éducatif structuré, et une professionnalisation renforcée des encadreurs.

Entre volonté de modernisation, aspirations éducatives, et soupçons de clientélisme, la première simulation nationale des Centres de Vacances et de Loisirs (CVL), organisée à Oran, a révélé les forces et les faiblesses d'un dispositif encore en mutation.

Une opération nationale sous haute ambition

Le village méditerranéen de Belgaïd, dans la commune de Bir El Djir (Oran), le ministre de la Jeunesse et président du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Haïdaoui, a lancé, le 19 juin, la toute première simulation grandeur nature du fonctionnement des Centres de Vacances et de Loisirs pour la saison estivale 2025. Placée sous le slogan « Engagés pour une saison exemplaire », cette initiative vise à refonder profondément le modèle des colonies de vacances en Algérie. En présence de la commissaire nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, du wali d'Oran et de représentants de l'Agence nationale pour les loisirs des jeunes (ANALJ), le ministre a détaillé les piliers de

cette nouvelle approche : anticipation organisationnelle, numérisation, encadrement spécialisé et projet éducatif structuré. Objectif déclaré : faire des centres de vacances des espaces citoyens, pédagogiques, sécurisés et inclusifs, accueillant enfants de 40 wilayas ainsi que ceux issus de la diaspora algérienne. « Nous voulons dépasser l'idée d'un simple séjour récréatif. Il s'agit d'un projet éducatif à part entière, où l'enfant est acteur de son développement », a déclaré M. Haïdaoui, soulignant l'introduction d'ateliers sur le leadership, la communication, l'autonomisation ou encore l'entrepreneuriat.

Une participation massive, des modules innovants

Pendant trois jours, près d'un millier de participants – animateurs, animatrices, éducateurs, psychologues, surveillants de baignade, directeurs et gestionnaires, ont pris part aux activités de simulation. Les ateliers ont couvert une large gamme de compétences : gestion d'équipe, sécurité, premiers secours, logistique, encadrement pédagogique... Une mobilisation nationale qui, selon les observateurs, marque un pas significatif dans la professionnalisation du secteur. Mme Cherfi, pour sa part, a rappelé l'engagement de son institution à accompagner cette dynamique en sensibilisant les enfants à leurs droits et aux dispositifs étatiques de protection de l'enfance.

Derrière la vitrine, des mises en scène dénoncées

Mais à mesure que l'événement progressait, un autre visage de la réalité est apparu. Plusieurs animateurs ont affirmé avoir été sollicités uniquement pour « faire les figurants », sans contrat ni perspec-



tive d'engagement pour l'été. « On nous a ramenés juste pour donner l'image d'une équipe complète devant les autorités. Rien de plus », confie l'un d'eux. D'autres reconnaissent avoir accepté pour profiter du transport, de l'hébergement et des repas, sans réel investissement éducatif. Selon plusieurs témoignages, certains directeurs de CVL désignés par l'ANALJ auraient délibérément constitué des équipes fictives pour simuler une organisation opérationnelle, uniquement afin d'obtenir la validation ou reconduction dans leurs postes comme directeur de CVL. Dans certains cas, des appels publics via les réseaux sociaux ont été lancés à la dernière minute pour recruter ces « figurants ».

Une stratégie de façade pour sécuriser des agréments ?

Ces pratiques interpellent quant à la transparence du processus de désignation des directeurs de CVL. La « simulation » aurait ainsi servi de

vitrine pour légitimer certains directeurs de CVL, au mépris des critères de compétence ou d'éthique. « C'est une mise en scène pour faire croire que tout est prêt », déplore un animateur. Derrière cette stratégie de façade se cache une instrumentalisation préoccupante, où l'intérêt personnel semble primer sur l'intérêt général.

Des voix s'élèvent pour exiger une enquête

Face à ces dérives, plusieurs acteurs du secteur appellent à une réaction ferme du ministère. Une enquête approfondie est demandée pour faire la lumière sur les conditions de désignation de certains directeurs, et pour identifier les réseaux ou individus ayant favorisé ce type de manipulations. « Il faut faire le ménage dans le secteur », affirment certains encadreurs. « L'État ne peut pas prétendre à une réforme exemplaire si des pratiques opaques viennent discréditer tout l'édifice. » Des voix dénoncent aussi le retour

de la maerifa, le népotisme dans les affectations et la désignations des directeurs de CVL, où les liens personnels ou l'influence semblent parfois l'emporter sur le mérite.

Un projet à fort potentiel, mais vulnérable

Malgré tout, la majorité des participants ont joué pleinement le jeu, témoignant d'une réelle volonté d'apprentissage et de perfectionnement. Les ateliers thématiques ont montré la pertinence de la réforme initiée, et la simulation a permis d'identifier des points de fragilité à corriger avant le lancement effectif des colonies de vacances. Mais le bilan reste en demi-teinte. Le projet de refonte des colonies de vacances recèle un fort potentiel, à condition d'en assurer la crédibilité. Cela passe par une vigilance accrue sur la sélection des cadres, des audits de terrain réguliers, et des mécanismes de contrôle transparents.

Entre ambition et réalité, un tournant ne pas manquer

L'initiative lancée à Oran pourrait marquer un tournant historique dans la gestion des colonies de vacances en Algérie. Mais ce tournant ne se décrète pas : il se construit avec rigueur, éthique et responsabilité. La saison estivale 2025 ne pourra être « exemplaire » que si l'ensemble des acteurs s'engage avec sincérité, loin des faux-semblants et des réseaux d'intérêts. Au cœur de ce dispositif, un seul objectif doit prévaloir : l'épanouissement de l'enfant, dans un cadre éducatif digne de ce nom. C'est à cette condition que les colonies de vacances pourront incarner un véritable projet de société.

A. MEGHIT

MÉDÉA

Sorties en piscine et en mer prévues pour 24.000 enfants dans le cadre du «Plan Bleu 2025»

Vingt-quatre mille (24.000) enfants issus de différentes communes de Médéa vont bénéficier de sorties en piscine et en mer dans le cadre du «Plan Bleu 2025» initié par les collectivités locales et le secteur de la jeunesse et des sports, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Neuf-mille (9.000) enfants auront droit à des virées en mer, d'une journée, à la faveur de cette opération qui va débuter début juillet et qui se déroulera en plu-

sieurs étapes, selon la même source qui ajoute que l'organisation de ces sorties vise à faire profiter les enfants, en particulier ceux résidant dans les communes rurales, de la grande bleue et passer d'agréables moments de détente. Un total de quinze-mille (15.000) enfants pourront également profiter des sept piscines opérationnelles dans les communes d'Ouled-Antar, Ksar-El-Boukhari, El-Omaria, Tablat, Berrouaghia et

Médéa, en attendant l'ouverture prochaine de deux autres piscines à Chellalet El-Adhaoura et Beni-Slimane, a-t-on signalé. Les services de la wilaya font part de la prise de plusieurs dispositions pour renforcer les mesures de contrôles et d'hygiène au niveau de ces structures de manière à optimiser la sécurité des enfants qui vont fréquenter ces lieux de détente. Dans ce cadre, il a été préconisé de procéder à un contrôle rigou-



reux des différentes installations au sein de ces piscines afin de garantir leur bon fonctionnement, comme il a été décidé de renforcer la

formation du personnel d'encadrement affecté à ces structures et d'être en mesure d'assurer la sécurité des enfants.

APS

Universités Américaines

Les universités Américaines se fragilisent depuis que le Président Trump y met son grain de sel. Les nouvelles restrictions imposées par l'administration Américaine aux étudiants étrangers désireux d'étudier aux Etats Unis font que ces mêmes étudiants ne peuvent plus obtenir l'indispensable rendez-vous quelque soit l'endroit où ils projettent d'étudier, ce qui va rendre leur arrivée à quelques jours de la rentrée universitaire plus qu'incertaine.

Par C. Corfi

Cette décision assez controversée, faut il le souligner, risque de réduire considérablement le nombre d'étudiants aux universités, et surtout leur impact sur le plan économique, puisque ces mêmes étudiants devront se tourner inévitablement vers d'autres pays moins restrictifs et plus accueillants.

Il est vrai que les étudiants étrangers aux Etats Unis ne représentent que 6% du total des étudiants du supérieur, alors qu'en Grande Bretagne, au Canada, et en Australie, ils sont plus de 25% à être inscrits.

En prenant une telle décision, le Président Donald Trump rend un service inespéré au Royaume-Uni. Si la Grande Bretagne expatrie plus de 10.000 étudiants aux Etats, pour l'année universitaire 2023-2024, elle pourrait en contrepartie récupérer de précieux dividendes d'étudiants brillants et très riches. Pour rappel, les étudiants étrangers rapportent 43,8 milliards de dollars par an aux Etats-Unis. En ces périodes de disettes et de légers déclin des universités Britanniques, cette opportunité n'en sera que très appréciée au pays d'Issac Newton et de Shakespeare.



CAMEROUN

47 kg de cannabis saisis dans un bus au Sud-Ouest du pays

Une cargaison de 47 kilogrammes de cannabis, dissimulée dans un bus de transport en provenance du Nigéria, a été interceptée vendredi par la brigade mobile des Douanes d'Ekoh, dans la région du Sud-Ouest du Cameroun, ont indiqué dimanche les services douaniers.

Selon les autorités, une fouille ciblée du véhicule a permis de découvrir 47 paquets de drogue, d'un kilogramme chacun, soigneusement dissimulés dans des ballots de babouches. Des médias



locaux précisent qu'il s'agit de la plus importante saisie de cannabis effectuée par les Douanes camerounaises depuis le début de l'année 2025.

Le passeur présumé, de nationalité nigériane, a reconnu que la marchandise illicite était destinée à des réseaux de narcotrafiquants opérant à Douala, dans la région du Littoral. Le 11 avril dernier, la gendarmerie camerounaise avait annoncé la saisie de 30 tonnes de cannabis à Bafoussam, principale ville de la région de l'Ouest.

BRÉSIL

Huit morts dans un accident de montgolfière

Huit personnes ont trouvé la mort samedi dans l'incendie puis la chute d'une montgolfière dans le sud du Brésil, a annoncé le gouverneur de l'Etat de Santa Catarina.

"Huit victimes sont décédées et treize survivants", tel est le bilan parmi les "21 personnes à bord" qui avaient pris place à bord de la montgolfière, a déclaré le gouverneur Jorginho Mello dans un message sur les réseaux sociaux.

Des vidéos prises par des témoins et diffusées par la

télévision brésilienne ont montré le moment où le ballon a pris feu dans les airs, au-dessus de la ville côtière de Praia Grande. La nacelle s'est détachée et est tombée en flammes. Les causes de l'accident font toujours l'objet d'une enquête.

Les vidéos montrent que les conditions météorologiques étaient bonnes. Praia Grande est une destination réputée pour la pratique de l'aérostation au Brésil.

Il s'agit du deuxième accident mortel impliquant



une montgolfière au Brésil en quelques jours : il y a moins d'une semaine, une

passagère a péri lors d'un vol dans l'Etat de Sao Paulo (sud-est).

INDE

Au moins 27 morts dans des pluies de mousson



Des pluies torrentielles liées à la mousson ont fait au moins 27 morts depuis lundi dans le Gujarat (Etat du nord-ouest de l'Inde), selon un nouveau bilan communiqué mercredi par les autorités.

"Le nombre de morts dans des incidents liés à la pluie au Gujarat est passé à 27 mercredi", a déclaré le gouvernement de l'Etat du Gujarat dans un communiqué. Un précédent bilan faisait état d'au moins 18 morts. Les zones les plus touchées comprennent les villes de Palitana et Jesar, qui ont enregistré mardi 867 millimètres de pluie au cours des dernières 24 heures. Le responsable des secours

dans le Gujarat, Alok Kumar Pandey, a précisé que les 18 premières victimes avaient été notamment frappées par la foudre ou prises au piège dans des bâtiments qui se sont effondrés.

Parmi les personnes secourues figurent 18 ouvriers agricoles piégés dans des vergers de manguiers dans la région de Gadhada et 22 personnes dans le district de Surendranagar où les eaux d'une rivière en crue se sont engouffrées dans leurs maisons. Les inondations et les glissements de terrain sont fréquents en Inde durant la mousson, qui s'étend de juillet à septembre.

MEXIQUE

L'ouragan Erick se renforce en catégorie 4 avant de toucher les côtes

L'ouragan Erick s'est renforcé mercredi soir en catégorie 4 sur l'échelle de Saffir-Simpson qui en compte 5 avant de toucher les côtes du Mexique, a indiqué le Centre national des ouragans (NHC) de Miami. Erick est un ouragan "extrêmement dangereux" d'après le NHC, avec des vents pouvant aller jusqu'à 230 km/heure. Le cyclone se trouvait à 110 km au large des côtes de l'Etat de Oaxaca peu avant minuit (06h00 GMT).

Au moins deux morts au passage de l'ouragan Erick, qui s'affaiblit

L'ouragan Erick a fait au moins deux morts lors de son passage au sud du Mexique, où il s'est finalement affaibli après avoir fait d'importants dégâts sur la côte. Le gouvernement de l'Etat d'Oaxaca, où le cyclone a touché terre à l'aube, a confirmé qu'un homme est mort électrocuté alors qu'il aidait aux tâches de déblaiement, en manipulant des câbles haute tension dans la zone d'un ruisseau, dans la municipalité de San Pedro Pochutla.

Dans l'Etat voisin de Guerrero, les autorités de protection civile ont annoncé la mort d'un enfant, emporté par un ruisseau. Selon le dernier rapport du Centre National des Ouragans (NHC) des Etats-Unis, qui fait référence au Mexique, le phénomène s'était affaibli la nuit en un système de basse pression situé à 155 kilomètres du port d'Acapulco, avec des vents soutenus de 45 km/h. Les autorités mexicaines avaient préparé la population au pire et le gouvernement a déployé des centaines de militaires et habilité 2.000 centres d'accueil. Les ouragans menacent de mai à octobre les côtes du Mexique, celles du Pacifique et celles du golfe.

BÉNIN

Trois morts dans l'explosion d'un camion transportant de l'essence frelatée



Trois personnes ont perdu la vie dimanche à la suite de l'explosion d'une camionnette transportant plusieurs bidons d'essence frelatée, survenue après son renversement dans la localité d'Ogoukpaté, commune d'Adjahouère, dans le sud-est du Bénin, rapportent les médias locaux. D'après le quotidien La Nation, l'intensité des flammes a causé d'importants dégâts matériels dans les environs immédiats, notamment la destruction complète d'une scierie et d'un immeuble voisin. Une enquête a été ouverte par la police afin de déterminer les causes exactes de l'accident, ajoute le journal.

APS

KHENCHELA Recrutement de 19 médecins généralistes et spécialistes à l'hôpital Ahmed Ben Bella

Dix-neuf (19) médecins généralistes et spécialistes viennent d'être recrutés par l'établissement public hospitalier (EPH) Ahmed Ben Bella de la ville de Khenchela, apprend-on dimanche auprès de son directeur, Youcef Djihad Chouchene. Le même responsable a précisé que "dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des patients, 14 médecins généralistes ont été recrutés par l'hôpital Ahmed Ben Bella qui s'ajoutent à 5 médecins spécialistes précédemment recrutés pour renforcer le staff médical de l'établissement". Les praticiens spécialistes dernièrement recrutés sont spécialisés en neurochirurgie, endocrinologie et diabétologie, chirurgie générale, chirurgie orthopédique et traumatologie, a précisé la même source. Outre leur travail au sein de l'hôpital, ces médecins spécialistes effectueront des consultations au niveau des structures de santé relevant de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de Khenchela, précise le même responsable. Ces recrutements visent à rattraper le déficit en soins dans certaines spécialités, améliorer la qualité des prestations sanitaires et la prise en charge médicale et chirurgicale, a affirmé M. Chouchene. Le service des ressources et planification de la direction de la santé de la wilaya avait signalé fin 2024 un déficit en matière de prise en charge médicale au niveau de l'hôpital Ahmed Ben Bella estimé à 14 médecins généralistes et 15 autres spécialistes suite à quoi une opération de recrutement a été ouverte au niveau de cet établissement hospitalier, rappelle-t-on.

MÉDÉA Prise en charge médicale au profit de 650 enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale

Six-cent-cinquante (650) enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale (IMC) et personnes aux besoins spécifiques vont bénéficier d'une prise en charge médicale à la faveur du camp médico-chirurgical mis en place à Médéa du 19 au 24 juin courant, a indiqué, jeudi, la présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Mme. Ibtissem Hamlaoui. Initié avec le concours de l'association "Amel El-Hayat" pour la protection des enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale et le staff médical de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Médéa, "cette action de solidarité illustre la forte implication de la société civile dans la prise en charge et l'accompagnement de ces catégories de la société", a déclaré la présidente de l'Observatoire à l'occasion du lancement de ce camp médico-chirurgical. "L'Observatoire national de la société civile s'est intégré pleinement dans cette dynamique sociale visant à assurer une prise en charge et un accompagnement à la hauteur des attentes des enfants souffrants de paralysie cérébrale et les personnes aux besoins spécifiques", a ajouté Mme. Hamlaoui qui a procédé, lors de cet événement médical, à la distribution d'une vingtaine de chaises roulantes au profit d'enfants de la wilaya atteints de cette pathologie.

Elle a révélé, par ailleurs, qu'environ 8000 enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale (IMC) ont bénéficié, depuis le début de l'année, d'examen médicaux et d'interventions chirurgicales dans le cadre des camps médicaux chirurgicaux organisés dans de nombreuses wilayas du pays. A noter, six boxes de consultations médicales sont installés au niveau de l'Hôpital Mohamed Boudiaf de Médéa à la faveur de ce camp médico-chirurgical de quatre jours et concernent des spécialités, telles que la neurochirurgie, la chirurgie pédiatrique, la neurologie, l'ophtalmologie, Oto-Rhino-laryngologie (ORL) et la psychologie en prévision de la programmation des interventions chirurgicales pour les enfants qui en ont besoin, a-t-on signalé au niveau de cet établissement hospitalier.

ORAN Lancement de la deuxième phase de la campagne nationale de don de sang de la Sûreté nationale

Le coup d'envoi de la deuxième phase de la 19e édition de la campagne nationale annuelle de don de sang, organisée par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a été donné, lundi au Centre régional des analyses médicales et d'imagerie de la Sûreté nationale "Mohamed Hamidou Boumediene" d'Oran.



La cérémonie de lancement a été présidée par la Contrôleur générale de la santé, de l'action sociale et des activités sportives à la DGSN, accompagnée de l'Inspecteur régional de police de l'Ouest et Contrôleur général de police, Moussa Belabbès, et du Contrôleur de police et Chef de la Sûreté de wilaya d'Oran, Abdelhakim Berghouti.

Cette campagne, que la Direction générale de la sûreté nationale organise régulièrement au sein de ses effectifs, est menée en coordination avec l'Agence nationale du sang et la Fédération algérienne des donneurs de sang. Elle s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale

des donneurs de sang (14 juin), et reflète "la volonté de la DGSN de promouvoir les valeurs de solidarité humaine, de responsabilité et de coopération de proximité entre les différentes catégories sociales", a déclaré à la presse le Commissaire de police Sofiane Zouaki, Chef du bureau des expertises médicales à la DGSN.

Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour garantir la réussite de cette campagne, en conformité avec les normes sanitaires en vigueur et en collaboration avec les institutions concernées, a-t-il ajouté. De son côté, la Directrice générale de l'Agence nationale du sang, Houria Tewafidit, a salué l'engagement de la

Sûreté nationale dans cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 26 juin, appelant les institutions publiques, privées ainsi que les citoyens à y participer activement. Lors de la première phase de cette campagne, organisée en février dernier, 8.000 poches de sang de différents groupes sanguins avaient été collectées, a-t-elle ajouté, appelant les citoyens à faire don de leur sang, notamment durant la période estivale. De son côté, Sihem Khadidja Cherif, représentante de la Fédération nationale des donneurs de sang pour les wilayas de l'Ouest, a souligné que ce genre d'initiatives participe au renforcement et à la promotion de l'action humanitaire.

SIDI BEL-ABBES Sortie de 11 promotions à l'Ecole d'application des services de santé militaire

Le Directeur central des services de santé militaire au ministère de la Défense nationale (MDN), le Général-major Soud Mohamed El-Bachir, a présidé, lundi à l'Ecole d'application des services de santé militaire "Chahid Docteur Yahia Farès" de Sidi Bel-Abbes (2e Région militaire), la cérémonie de sortie de 11 promotions pour l'année de formation 2024-2025.

Ces promotions sortantes ont été baptisées du nom de la Moudjahida défunte Mouleshouh Cherifa, dite Zoubida. Il s'agit, notamment, de la 14e promotion d'officiers de la formation de perfectionnement, la 13e promotion d'officiers de la formation d'application, la 5e promotion de la formation commune de base pour les élèves officiers d'active, la 32e promotion de sous-officiers d'active en formation pour l'obtention de la qualification militaire profes-

sionnelle de 2e degré (spécialité infirmier), la 13e promotion de sous-officiers d'active en formation pour la qualification de 2e degré (spécialité administration de la santé), la 34e promotion de sous-officiers d'active pour la qualification de 1er degré (spécialité infirmier), la 22e promotion pour la qualification de 1er degré (spécialité administration de la santé), la 2e promotion d'élèves en formation pour le diplôme militaire professionnel de 2e degré (aide-soignant-soins généraux), la 12e promotion pour le diplôme militaire professionnel de 2e degré (administration de la santé) et de la 28e promotion de militaires du rang accédant à ce même diplôme (spécialité administration de la santé).

Dans son allocution, le

Commandant de l'Ecole, le colonel Farid Chella, a souligné les principaux axes de formation, tant scientifiques que militaires, assurés par des "enseignants compétents et formateurs qualifiés", dotant les élèves des aptitudes nécessaires pour accomplir leurs missions avec professionnalisme. Il a insisté sur le respect des lois, de la discipline, de la conscience professionnelle et des valeurs humaines et patriotiques. La cérémonie a été marquée par la remise des grades et diplômes aux lauréats, suivie de démonstrations de kouksoul, d'arts martiaux, de self-défense, ainsi que de karaté-do exécutées avec une grande maîtrise, reflétant la qualité de l'entraînement.

Les élèves ont également participé à un défilé militaire rythmé par la musique militaire, illustrant leur coordination, discipline et cohésion. Des ateliers de

formation ont été présentés, notamment de santé opérationnelle, manipulation d'armes légères, ainsi qu'un reportage sur les activités de l'Ecole au cours de l'année 2024-2025. Des activités culturelles animées par les élèves ont également été proposées. La cérémonie s'est conclue par un hommage à la famille de la défunte Moudjahida Mouleshouh Cherifa, dite Zoubida.

Pour rappel, Mouleshouh Cherifa, née en 1939 à Sidi Bel-Abbes, avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN), en 1957, dans la 3e zone de la Wilaya V historique, au grade de soldat. Elle a participé à plusieurs combats, dont le siège militaire mené par les forces coloniales françaises dans la région d'El-Merdja (wilaya de Saïda), en 1957. Elle est décédée, le 22 novembre 2020 à Sidi Bel-Abbes.

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 55.998 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 55.998 martyrs et 131.559 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué lundi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 39 martyrs et 317 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 5.685 Palestiniens sont tombés en martyrs et 19.518 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses vic-

times se trouvent encore sous les décombres.

Elles ont également souligné que le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendent l'aide humanitaire à Ghaza s'élève à 17 martyrs et plus de 136 blessés durant les dernières 24 heures, tandis que le bilan global a atteint 467 martyrs et plus de 3.602 blessés. Un

accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

CAMBODGE

5^e cas mortel de grippe aviaire cette année

Le Cambodge a enregistré son cinquième décès dû à la grippe aviaire cette année, avec la mort d'un homme de 52 ans, a annoncé samedi le ministère de la Santé.

"Un villageois de la province orientale de Svay Rieng est décédé jeudi, des tests ayant confirmé qu'il avait contracté le virus de la grippe aviaire H5N1", a indiqué le ministère cambodgien de la Santé, dans un communiqué. "La victime a touché des poulets malades et morts, deux jours avant de tomber malade", a-t-il précisé, ajoutant que l'homme avait "de la fièvre, de la toux et des difficultés respiratoires" avant de mourir à l'hôpital.

Le mois dernier, le Cambodge avait enregistré son quatrième décès de la grippe aviaire cette année avec la mort d'un garçon de 11 ans. Le virus H5N1 est généralement transmis aux humains après un contact avec des oiseaux infectés ou dans des environnements à haut risque, comme les fermes ou les marchés d'animaux vivants. Toutefois, la probabilité de transmission aux humains reste rare.

SOUDAN

Le conflit et la maladie mettent en danger des millions d'enfants soudanais : ONU

Le conflit militaire en cours et les foyers d'épidémie ont un impact dévastateur sur les enfants au Soudan, ont mis en garde mercredi des responsables humanitaires de l'ONU.

Les enfants représentent près de la moitié des 30 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire au Soudan et la moitié des 12 millions de personnes déplacées depuis l'éclatement de la guerre civile en avril 2023. Ceux qui sont séparés de leur famille ou non-accompagnés sont exposés à des risques accrus de mauvais traitements, d'exploitation ou de traumatisme, a souligné le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA). Avec la poursuite du conflit au Soudan, les enfants du pays ont un besoin urgent de services de protection.

Pourtant, du fait du manque de fonds, moins de 18% des enfants dans le besoin ont reçu le soutien dont ils ont un besoin critique depuis le début de l'année, selon ce bureau. La maladie préleve aussi un lourd tribut sur les enfants du Soudan.



Depuis l'apparition du choléra dans ce pays en juillet 2024, le ministère fédéral

de la Santé a recensé plus de 80.000 cas présumés et plus de 2.000 décès. Cela

comprend près de 7.300 cas et plus de 230 décès affectant les enfants de moins de 5 ans, selon l'OCHA.

Le Soudan est également confronté à une épidémie de rougeole. Depuis le début de l'année, plus de 2.200 cas présumés, dont cinq décès, ont été enregistrés dans le pays, et plus de 60% des cas affectent des enfants de moins de 5 ans. Les partenaires de l'ONU travaillant dans le secteur de la santé sont massivement confrontés à l'épidémie de rougeole.

Comme pour la réponse au choléra, cependant, les efforts sont freinés par des manques de données sur les cas de maladie, ainsi que par des pénuries graves de médicaments, de fournitures médicales et de personnel formé, selon l'OCHA.

Le bureau a appelé à un arrêt immédiat des hostilités et à un accès humanitaire sans entrave afin que les Nations unies et leurs partenaires puissent intensifier le soutien aux enfants et aux autres civils qui en ont désespérément besoin.

MSF: le pays confronté à une grave crise de choléra

L'ONG Médecins sans Frontières (MSF) a alerté sur la situation actuelle du choléra qui s'aggrave au Soudan avec plus de 1000 cas recensés chaque jour dans la capitale Khartoum, épicentre de l'épidémie.

Au milieu des ravages causés par la guerre qui s'aggrave au Soudan avec plus de 1000 cas recensés chaque jour dans la capitale Khartoum, épicentre de l'épidémie.

"La pandémie de choléra s'aggrave à un rythme effréné, transformant la capitale, Khartoum, en un épicentre majeur de l'épidémie", selon MSF.

"La situation actuelle du choléra est très grave, en particulier à Khartoum, devenue l'épicentre de l'épidémie", a déclaré à des médias Nicolas Jean, chef de mission MSF au Soudan.

"Nous avons constaté une vague de choléra qui s'est rapidement propagée en quelques jours seulement, avec des centaines de cas, voire plus de 1000 par

jour à Khartoum". MSF a attribué l'épidémie aux "effets du conflit sur le réseau d'eau, le système de santé et l'hygiène des citoyens", soulignant que "de nombreuses personnes ont été déplacées à plusieurs reprises, sans abri ni même domicile, et ont été contraintes de vivre dans des abris surpeuplés". "Le manque d'eau, le manque d'hygiène et le manque d'accès aux soins de santé sont autant de facteurs qui ont favorisé la propagation de la maladie et l'ont rendue difficile à contrôler", a expliqué le responsable de

MSF. Le Soudan est en proie à un conflit armé depuis avril 2023, opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR). Au moins 24000 personnes auraient été tuées. Et plus de 14 millions de personnes ont été déplacées, dont plus de 4 millions ont fui vers les pays voisins, selon des estimations. Par ailleurs, une famine a été déclarée dans au moins cinq régions soudanaises, la région dévastée du Darfour étant son principal épicentre.

L'obésité en 5 idées reçues

L'obésité touche aujourd'hui 17% de la population adulte française. Cette maladie, directement liée au surpoids, reste pourtant mal connue et véhicule toujours de nombreuses idées reçues. "Les obèses mangent trop", "les obèses ont tout le temps faim", "les obèses n'ont qu'à faire un régime"... On fait le point à l'occasion de la journée mondiale contre l'obésité.

17 % de la population adulte est obèse, soit plus de 8 millions de personnes. Maladie chronique évolutive allant de l'obésité simple à l'obésité sévère et complexe, elle est un facteur de risque majeur pour nombre de pathologies (maladies cardio-vasculaires, diabète de type 2, etc.). Et a des conséquences psychologiques et sociales, notamment la mésestime de soi, la dépression, la stigmatisation.

L'obésité sévère augmente en France. Selon le ministère de la Santé, on constate une hausse de la proportion des personnes évoluant vers une obésité très sévère, qui correspond à un indice de masse corporelle (IMC) > 40 kg/m². En 2016, 2 % des femmes (1,3 % en 2006) relevaient de l'obésité sévère et 1 % des hommes (0,7 % en 2006), soit plus de 500 000 personnes adultes.

Covid et obésité : une situation à risque

Le virus n'épargne personne et touche particulièrement les populations à risque dont les personnes souffrant d'obésité. Du reste, les personnes obèses sont prioritaires pour être vaccinées.

Le lien est en effet avéré entre Covid-19 et obésité. Physiologiquement, les personnes en surpoids et obèses sont statistiquement plus nombreuses à développer des formes graves de la Covid-19. Et 47 % des patients infectés par la Covid, entrant en réanimation, sont en surpoids, alors que l'obésité concerne 40 % des personnes décédées. Dans ce contexte, changer la prise en charge de l'obésité est urgent, tout comme "faire un véritable travail de prévention, l'accompagnement des patients mais aussi de sensibilisation à la fois du grand public, des soignants, et des pouvoirs publics afin de pouvoir faire enfin évoluer les choses", a déclaré Anne-Sophie Joly, présidente du Collectif National des Associations d'Obèses (CNAO). À l'occasion de la Journée mondiale de l'Obésité ce 4 mars, celle-ci appelle à une reconnaissance de l'obésité comme une vraie maladie.

Car pour l'heure, l'obésité est encore associée à de nombreuses idées reçues.

ON DEVIENT OBÈSE EN MANGEANT N'IMPORTE QUOI

Difficile d'imaginer une personne obèse atablée devant une petite salade verte. Si l'obèse a un indice de masse corporelle (IMC) supérieur à 30, c'est forcément qu'il s'empiffre de hamburgers à longueur de journée, qu'il dévore 25 croissants au petit-déj et qu'il engoulait une tartine de Nutella XXL matin, midi et soir.

C'est un préjugé aberrant, réagit Eugénie Avinnet, diététicienne et nutritionniste à Paris. L'obésité est une maladie multifactorielle. « Et si l'hygiène de vie est (bien évidemment) l'une des 3 causes principales de l'obésité, il ne faut pas non plus négliger l'impact des deux autres facteurs majeurs du développement de la maladie, à savoir le manque de sommeil et le peu d'activité physique.

Par ailleurs, d'autres facteurs (qui ne concernent pas l'hygiène de vie) peuvent aussi conduire à l'obésité. D'abord, les naissances. Prenons par exemple le cas de l'hypothyroïdie, une pathologie qui touche en moyenne 4 % de la population française et surtout les femmes. A cause du mauvais



fonctionnement de la glande thyroïde, le métabolisme de base est ralenti : en clair, le corps brûle moins de calories au repos. « Cela signifie que vous allez prendre du poids, alors que votre régime alimentaire n'a pas changé », analyse Eugénie Avinnet. Ce qui peut conduire à l'obésité.

Par ailleurs, l'âge a aussi son importance quand il s'agit d'obésité : à la ménopause, le bouleversement hormonal conduit à une perte musculaire et (une fois de plus) à un ralentissement du métabolisme basal. Résultat : le corps a plus de difficultés à brûler les calories absorbées et, alors que l'on continue à manger « normalement », les kilos s'installent.

« De plus, certains médicaments (notamment les antidépresseurs), des séjours répétés à l'hôpital ou encore des facteurs génétiques peuvent aussi entraîner l'obésité, ajoute Eugénie Avinnet. Ce n'est pas uniquement une question d'alimentation ! »

LES OBÈSES NE CONTRÔLENT PAS LEURS RAJONS

« Si les obèses sont gros, c'est parce qu'ils ne peuvent pas s'arrêter de manger. » La logique est imparable : si on souffre d'obésité, c'est parce qu'on ne sait pas se contrôler. Et malgré les collations, les déjeuners, les goûters et les dîners, on n'est jamais rassasié... Voilà pour l'idée reçue.

« Bien sûr, parfois, l'obésité est liée à l'hyperphagie, confirme Eugénie Avinnet. Mais ces cas restent assez marginaux. » L'hyperphagie est un trouble alimentaire qui relève de la psychiatrie : en résumé, il s'agit d'une irrésistible (et quasi permanente) envie de manger. « On ne peut pas généraliser : tous les obèses ne souffrent pas d'hyperphagie, loin de là », analyse la diététicienne. D'ailleurs, l'hyperphagie ne touche « que » 600 000 personnes en France, quand l'obésité, elle, atteint plus de 6 millions de Français.

Pourtant, l'obésité pourrait bel et bien être (en partie) liée à un dysfonctionnement de la sensation de faim. C'est en tout cas la conclusion d'une étude française menée en 2013 par des chercheurs de l'université de

5 à 8 fois plus de chances que les autres de devenir obèses...

LES RÉGIMES NOUS PROTÈGENT CONTRE L'OBÉSITÉ

Natman, Dukan, 5-2, Cohen, Páléo... Obsédée par votre silhouette, vous enchaînez les régimes depuis votre plus tendre adolescence. Alors l'obésité... c'est sûr, ce n'est pas pour vous. Mais vous avez tout faux. Dans des travaux publiés en 2009, le Dr Luc Périmo, médecin généraliste, affirmait ainsi que « l'excès de régimes amaigrissants est un facteur de développement de l'obésité ».

Le culpable, on le connaît bien : c'est l'effet yo-yo. En effet, les régimes (et surtout ceux qui promettent une perte de poids « express » sans phase de stabilisation) ont un effet pervers : dès que l'on arrive de se serrer la ceinture, les kilos reviennent en force... « Souvent, on reprend même plus de poids que ce que l'on est parvenu à perdre, analyse Eugénie Avinnet. Ainsi, de régime en régime, les kilos s'additionnent sans que l'on s'en rende compte. » Ce qui peut conduire à l'obésité.

« Les régimes, surtout s'ils sont drastiques, dérèglent notre hygiène de vie personnelle, ajoute Eugénie Avinnet. Cela peut avoir des conséquences sur notre organisme, comme des troubles alimentaires. » D'ailleurs, selon les résultats d'une étude française menée en 2013 sur plus de 630 femmes, 55 % des cas d'obésité modérée ont pour cause les régimes d'amaigrissement. Une statistique qui fait froid dans le dos...

« Ne vous lancez pas dans un régime si vous n'êtes pas en situation de surpoids, conclut Eugénie Avinnet. Et surtout pas sans suivi médical. »

L'OBÉSITÉ, ÇA SE SOIGNE FACILEMENT

« Franchement, ce n'est pas difficile de sortir de l'obésité. On fait juste attention pendant deux semaines et hop, on retrouve un poids normal. » C'est faux, réagit Eugénie Avinnet. L'obésité n'est pas une maladie que l'on guérit d'un claquement de doigts : en général, il faut des mois, voire des années pour arriver à un résultat probant.

Plusieurs raisons à cela : d'abord, chez certaines personnes, l'obésité est liée à des facteurs psychologiques (dépression, traumatisme...). Par conséquent, avant même d'entamer une diète, il faut résoudre ces problèmes, ce qui peut prendre du temps. « Nous travaillons régulièrement en collaboration avec des psychologues », explique d'ailleurs la diététicienne.

Par ailleurs, physiologiquement, notre corps réagit à la perte de poids : si les premiers kilos sont relativement faciles à éliminer (n'espérez pas non plus les perdre en deux semaines : en moyenne, il faut attendre deux mois pour voir disparaître ces 10 kg en trop de manière définitive), c'est après que les choses se corsent. « Au bout d'un moment, le corps craigne la perte de poids, explique Eugénie Avinnet. C'est une étape difficile dans le traitement : ce ralentissement peut en effet avoir un impact sur l'estime de soi et le bien-être que l'on éprouve. »

« A ce jour, les chercheurs n'ont découvert aucun gène qui protégerait contre l'obésité », conclut la diététicienne. Cependant, nous sommes (malheureusement) pas tous égaux face à cette maladie. Ainsi, les généticiens estiment qu'en moyenne, un individu ayant des antécédents familiaux d'obésité a

Quel est le meilleur régime en 2022 ?



Selon le classement annuel des meilleurs régimes du site américain US news, le meilleur des régimes en 2022 est... le régime méditerranéen !

Pour la 3e année consécutive, ce régime à base de fruits, de légumes, de poissons gras et d'huile d'olive décroche la première place du classement.

Comme chaque année, le magazine américain US News and World Report a passé au crible les régimes alimentaires pour décerner la palme du meilleur régime 2022 (également appelé régime crétois), composé essentiellement de fruits, de légumes, de poissons et d'huile d'olive, qui arrive en tête du classement. Les régimes méditerranéen (également appelé régime crétois), composé essentiellement de fruits, de légumes, de poissons et d'huile d'olive, qui arrive en tête du classement.

« Ne vous lancez pas dans un régime si vous n'êtes pas en situation de surpoids, conclut Eugénie Avinnet. Et surtout pas sans suivi médical. »

UN RÉGIME ESSENTIELLEMENT « BON POUR LA SANTÉ »

Le régime méditerranéen ou régime crétois est recommandé selon de nombreuses études pour la prévention des maladies cardiovasculaires, mais aussi dans la prévention de l'ostéoporose, de la dépression ou du déclin cognitif.

Le régime méditerranéen, vanté par de nombreuses études pour ses atouts santé, arrive sur la première marche du podium dans les catégories : Régimes alimentaires bons pour la santé en général Régimes à base de fruits et légumes Régimes bons pour le cœur Régimes bons pour la réduction du diabète Régimes les plus faciles à suivre

Mais il arrive seulement en 12e position dans la catégorie des régimes qui permettent de perdre du poids rapidement.

54 % des hommes et 44 % des femmes souffrent de surpoids ou d'obésité. On parle de surpoids lorsque l'indice de masse corporelle (IMC) est supérieur à 25 ; on parle d'obésité lorsque l'IMC est supérieur à 30. Pour rappel, l'indice de masse corporelle (IMC) se calcule en divisant le poids (en kilos) par la taille (en mètres) préalablement multipliée par elle-même.

Faire un régime, est-ce vraiment une bonne idée pour maigrir ? Pas vraiment. « Faire régime » sans suivi médical, c'est la meilleure manière de grossir rapidement dès la fin de la privation alimentaire : c'est ce qu'on appelle l'effet yo-yo. Par ailleurs, en cas de régime hypocalorique hyper-restrictif (comme le régime Natman, qui revient malheureusement à la mode), il existe un véritable risque pour la santé : troubles du comportement alimentaire, carences alimentaires, troubles cardiovasculaires...

MAIGRIER SANS RÉGIME : ET S'IL SUFFISAIT D'ADOPTER UNE BONNE HYGIÈNE DE VIE ?

Comment maigrir sans faire de régime ? Pour perdre du poids sans s'affamer, la recette-miracle est simple : il faut adopter une hygiène de vie saine, avec une alimentation équilibrée et une activité physique régulière. Sans oublier d'arrêter de fumer et de lever le pied sur l'alcool ! Plus facile à dire qu'à faire ? Bonne nouvelle : pour perdre quelques kilos sans mettre sa santé en péril, on peut se faire accompagner par son médecin traitant, par un médecin nutritionniste ou encore par un diététicien-nutritionniste.

Misez sur une alimentation saine et variée pour éviter la prise de poids et les carences.

DANS UNE JOURNÉE-TYPE PETIT DÉJEUNER

entre 7 h et 8 h (si vous ne travaillez pas en horaires décalés)

Café ou thé sans sucre - 1 yaourt nature ou 1 bol de fromage blanc - 1 fruit ou 1 compote - 70 g de pain avec un peu de beurre et une pointe de confiture, ou 40 g de céréales de petit déjeuner sans sucre type muesli granola ou flocons d'avoine.

DÉJEUNER

entre 12 h et 13 h

Des crudités / De la viande ou du poisson accompagné de légumes et de féculents à parts égales - Un peu de pain - Une portion de fromage ou laitage - 1 fruit - Boire de l'eau.

COILLATION

entre 16 h et 17 h

2 carreaux de chocolat noir - Une dizaine d'amandes, de noix ou de noisettes - Boire de l'eau.

DÎNER

entre 19 h et 20 h

De la viande, du poisson ou des œufs accompagnés de légumes et féculents (moitié, moitié) - Laitage ou du fromage (si vous n'en avez pas mangé le midi) - 1 fruit - Boire de l'eau.

12

12 conseils de médecins pour s'affiner sans s'affamer

Envie de perdre 3-4 kilos sans passer par la case "régime minceur" ? Voici des conseils de nutritionnistes pour mincir et perdre du poids sans s'affamer...



contient... quitte à "alléger" un peu si on souhaite perdre quelques kilos ! On s'efforce donc d'éviter les plats préparés (pizzas, salades toutes prêtes, plats en barquettes...) et on découvre les plaisirs du "fait maison". L'ASTUCE : pas le temps de cuisiner dans la semaine ? Pensez au batch cooking : cette tendance culinaire consiste à préparer plusieurs repas de week-end les plats de la semaine.

6/12 - Je fais un peu de sport

Manger équilibré + faire du sport de façon régulière, c'est "le" duo gagnant pour perdre du poids rapidement et sans s'affamer. L'ASTUCE : pas le temps de faire du sport dans la semaine ? Profitez de la pause-déjeuner pour marcher (vigoreusement) 15 minutes dans le quartier. Sinon, inspirez-vous du "miracle morning", une tendance née aux États-Unis qui consiste à se lever 15 minutes plus tôt chaque matin pour faire une séance de yoga, de strep, de running... Résultats garantis dès 2 semaines.

7/12 - Je compose des assiettes équilibrées

"Manger équilibré", ça veut dire quoi exactement ? Voici le modèle d'une assiette idéale pour la ligne et pour la santé : 1 portion de légumes crus + 1 portion de légumes cuits + 1 portion de protéines animales ou végétales + 1 portions de céréales. Pour le déjeuner ou en cas de repas "sur le pouce", on peut limiter cette assiette à 1 portion de légumes (crus ou cuits) + 1 portion de céréales ou de protéines (animales ou végétales). L'ASTUCE : au supermarché, privilégiez les produits bios et locaux. Faites confiance au rythme des saisons pour éviter la lassitude !

4/12 - Je hannis le grignotage

C'est l'un des numéros 1 de notre silhouette : le grignotage favorise le stockage des graisses dans les cellules, ce qui fait immanquablement grossir ! L'ASTUCE : à chaque repas, mettez des fibres alimentaires au menu. Parce qu'elles exigent une digestion longue, celles-ci (que l'on trouve dans les fruits et les légumes crus, les légumineuses comme les lentilles, le son d'avoine ou les pois chiches) rassasient jusqu'au repas suivant. Et en cas de fringale incontrôlable, on se jette plutôt sur une poignée d'amandes ou de noisettes...

8/12 - J'évite les régimes

Dukan, Seignalet, Montignac... Chaque année, de nouveaux "régimes minceur" voient le jour. Or, selon une étude de l'Anses publiée en 2010, 80 % des personnes qui se lancent dans un régime pour maigrir ont repris leur poids initial au bout de 3 à 5 ans. Pire : à cause de l'effet yo-yo (le corps "stocke" les calories dès qu'on cesse la privation alimentaire), on peut même grossir à la fin d'un régime ! L'ASTUCE : en cas de fort surpoids ou d'obésité, un régime alimentaire peut être indispensable. Toutefois, il est nécessaire de se faire accompagner par un professionnel (médecin diététicien, nutritionniste, nutritionniste...) pour mincir durablement et sans risques.

5/12 - Je fais attention aux excès

Çez l'animal, de nombreuses études ont montré qu'une (légère) restriction calorique permettrait à la fois de maigrir et de vivre plus longtemps en bonne santé. Un apport calorique quotidien trop élevé a ainsi été associé à une hausse du risque d'obésité, de cancer ou encore de diabète. L'ASTUCE : pendant le repas,

9/12 - Je me fais plaisir Il n'est pas possible de mincir sainement et durablement lorsqu'on se trouve dans une démarche de privation alimentaire. En effet : à force de se priver de chocolat, de bonbons, de croissants... la frustration enfle et on finit nécessairement par craquer. Des fringales qui font grossir et qui atteignent l'obsession ! L'ASTUCE : se priver des aliments qu'on aime, ce n'est pas une bonne stratégie pour maigrir. À la place, les diététiciens-nutritionnistes recommandent un repas "plaisir" par semaine (où on mange ce qu'on veut), à condition d'accroître l'activité physique dans les jours qui suivent.

10/12 - Je me méfie des faux-amis "allégés"

Yaourts, beurres, laits... Dans les rayons des supermarchés, les produits "allégés" se présentent comme des alliés de la perte de poids. Or, d'après une étude publiée en 2016, ces produits stimulaient en réalité l'appétit, ce qui conduirait à un apport calorique quotidien plus important... donc à une prise de poids. Idem du côté des boissons "light" : des études ont montré qu'une consommation quotidienne faisait grossir, surtout au niveau de l'abdomen. L'ASTUCE : on zappe les produits estampillés "light" ou "allégés" et on s'intéresse plutôt à des alternatives-santé. Par exemple : on remplace le beurre par un beurre végétal (d'amandes, d'avocat...) le lait par un lait végétal (de noisettes, d'amandes...) le soda par une infusion ou un smoothie...

11/12 - Je gère mon stress

Parce qu'il favorise le grignotage entre les repas et les choix alimentaires peu sains, le stress est également un facteur de prise de poids. En outre, c'est prouvé : lorsque le taux de cortisol ("l'hormone du stress") sanguin est élevé, l'organisme stocke davantage les graisses. L'ASTUCE : pour perdre quelques kilos sainement, on commence par apprendre à gérer son stress. C'est là qu'interviennent les médecines douces et les thérapies complémentaires : méditation en pleine conscience, sophrologie, réflexologie plantaire...

12/12 - Je soigne mon sommeil

Oui, il existe un rapport entre le sommeil et le poids : ainsi, quand on manque de sommeil, un déséquilibre s'installe entre la leptine (l'hormone de la satiété, qui diminue) et la ghréline (l'hormone de la faim, qui augmente). En clair : moins on dort bien, plus on consomme d'aliments gras et sucrés... ce qui fait grossir. L'ASTUCE : on ne laisse surtout pas s'installer un sommeil de mauvaise qualité au prétexte que "ça va passer". On consulte rapidement son médecin traitant et on peut éventuellement s'aider des médecines douces : aromathérapie, phytothérapie, cohérence cardiaque... sous contrôle médical.

SAHARA OCCIDENTAL L'armée sahraouie cible les forces d'occupation marocaine dans le secteur de Mahbes

L'Armée sahraouie a ciblé, dimanche, par d'intenses bombardements, des bases et des retranchements des forces d'occupation marocaine dans le secteur de Mahbes, a indiqué un communiqué militaire de la direction centrale du commissariat politique de l'Armée sahraouie.



"Des unités avancées de l'Armée sahraouie ont ciblé, par d'intenses bombardements, les positions et les retranchements des forces d'occupation marocaine dans la région d'"Oudi Afnidou" dans le secteur de Mahbes, rapporte l'Agence de presse sahraouie (SPS). Les attaques de l'armée sahraouie se poursuivent contre les positions des forces d'occupation marocaine, "leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte (mur du sable)", a conclu le communiqué.

Commémoration de l'Intifada de Zemla: des activistes sahraouis agressés par les forces marocaines

Des militants sahraouis ont été violemment agressés par les forces d'occupation marocaines à la fin d'un rassemblement commémorant le 55^e anniversaire de l'Intifada de Zemla, le soulèvement historique mené par feu Mohamed Sidi Brahim Bassiri, le 17 juin 1970, contre l'Espagne coloniale, rapportent dimanche des médias sahraouis.

Les forces marocaines, en uniforme et en civil, ont violemment battu les participants à ce rassemblement, dont le président du comité sahraoui pour le droit à l'autodétermination, Ddach Mohamed et le membre de l'Initiative sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM), Mustapha Dah, ainsi qu'un défenseur des droits humains bien connu au Sahara occidental occupé, en occurrence Brahim Farrik, précise la même source. Malgré l'interdiction stricte des rassemblements politiques sahraouis par le Maroc, les militants sahraouis se sont réunis pour honorer l'héritage de l'Intifada de Zemla, un moment décisif dans la lutte des Sahraouis pour la liberté.

Les participants ont affirmé que ce soulèvement

demeure un pilier de la résistance sahraouie et une source d'inspiration dans leur lutte continue pour l'indépendance et l'autodétermination du peuple sahraoui.

Ils ont honoré, à cette occasion, Mohamed Hamia, un militant de la résistance civile de l'Intifada de Zemla, saluant son dévouement à la cause sahraouie.

L'Intifada de Zemla constitue le premier soulèvement de masse au Sahara occidental lorsque des centaines de Sahraouis, menés par Bassiri, ont protesté contre le régime colonial espagnol à Laayoune, rappelle la même source, soulignant que la réponse espagnole a été brutale: Bassiri est porté disparu et son mouvement a été écrasé. Aujourd'hui, le Maroc qui occupe militairement le Sahara occidental depuis 1975, accélère le rythme de répression des manifestations, interdisant toute commémoration de la résistance sahraouie, relève la même source, ajoutant que "la violente répression contre le rassemblement de cette année prouve que l'occupant craint encore le pouvoir unificateur de cette Intifada".

Le C-24 adopte une nouvelle résolution sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance

Le comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (comité des Vingt Quatre - C-24), a adopté, à l'issue de ses travaux, une batterie de résolutions importantes qui seront soumises à la prochaine session de l'Assemblée générale, indique l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Selon la même source, le Comité a adopté à l'unanimité une résolution concernant "l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux", dans laquelle elle a réitéré le soutien de l'Assemblée générale aux aspirations des peuples colonisés à exercer leur droit à l'autodétermination, y compris l'indépendance, conformément aux résolutions des Nations Unies relatives à la décolonisation.

Le comité a également réaffirmé son soutien à la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale et à toutes les autres résolutions et décisions relatives à la décolonisation, y compris la résolution 75/123 de l'Assemblée générale ayant proclamé la période 2021-2030 quatrième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme.

Le C-24 a rappelé que l'existence du colonialisme, sous n'importe quelle forme, s'oppose, comme affirmé par l'Assemblée générale, à la Charte des Nations

Unies, à la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et à la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le Comité de la décolonisation a également adopté à l'unanimité une résolution sur les "activités économiques et autres activités impactant les intérêts des populations des territoires non autonomes", réaffirmant le droit des peuples des territoires concernés par la décolonisation à l'autodétermination conformément à la Charte des Nations Unies, à la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale et aux autres résolutions pertinentes des Nations Unies, outre le droit des peuples de ces territoires à profiter de leurs ressources naturelles et d'en disposer de la manière la plus propice à leurs intérêts. Le même comité a réexprimé la préoccupation de l'Assemblée générale quant à toute activité d'exploiter les ressources naturelles et humaines des territoires concernés par la décolonisation, réaffirmant la nécessité d'éviter toute activité économique ou autre qui nuirait aux intérêts des peuples de ces territoires.

Ce soutien de l'Assemblée générale aux aspirations des peuples sous domination coloniale à exercer leur droit à l'autodétermination, y compris l'indépendance, se veut un appui explicite aux aspirations légitimes de tous les peuples des territoires souffrant encore sous le joug colonial, à l'image du

peuple du Sahara Occidental, inscrit sur la liste du Comité spécial depuis 1963 en tant que question de décolonisation.

De même, la préoccupation exprimée par l'Assemblée générale par rapport à toute activité visant à exploiter les ressources naturelles et humaines des territoires soumis à la décolonisation est un message clair à l'occupant marocain et aux parties étrangères complices du pillage et de l'exploitation des richesses du peuple sahraoui, seul souverain de ses ressources naturelles conformément aux principes et résolutions pertinentes de l'ONU.

Pour rappel, de nombreux pays de différents continents du monde ont exprimé, lors de leurs interventions devant la session de fond du comité spécial de la décolonisation, leur soutien ferme et indéfectible au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, y compris la résolution 1514 (XV), appelant à mettre fin à l'occupation dans la dernière colonie d'Afrique.

Ils ont également exprimé leur rejet absolu des propositions expansionnistes avancées par l'occupant marocain et ses alliés, les considérant comme nulles et non avenues légalement et contrairement à la lettre et à l'esprit de la Charte des Nations Unies et au principe de décolonisation pour lequel le comité spécial a été créé.

MAROC

Une guerre souterraine entre segments musclés de l'Etat éclate au grand jour

Une guerre souterraine entre segments musclés de l'Etat éclate au grand jour au Maroc, a indiqué le journaliste et ancien diplomate marocain, Ali Lamrabet, évoquant une dérive autoritaire au sein de l'appareil sécuritaire marocain centrée sur la personnalité du chef des services de renseignement, Abdellatif Hammouchi.

"Une guerre souterraine entre segments musclés de l'Etat éclate au grand jour au Maroc, et révèle que le commissaire Abdellatif Hammouchi, chef suprême de la DGSN (Direction générale de la sûreté nationale), la police normale et courante, et de la DST (Direction de la surveillance du territoire), la police politique, agit à sa guise", a écrit Ali Lamrabet dans une publication sur les réseaux sociaux.

Evoquant les dessous d'une affaire rocambolesque dans laquelle les dérives autoritaires et les rivalités au sein de l'appareil sécuritaire marocain sont révélées au grand jour, il a expliqué que Hammouchi a "employé un site financé par des fonds secrets et lié à la DST, +Barlamane.com+ pour attaquer son grand rival de la DGED, le service de renseignement extérieur et plusieurs de ses responsables, dont le DG".

Ali Lamrabet a, en outre, révélé comment une "vulgaire affaire de licence d'exploitation" obtenue "le plus légalement du monde" est transformée en affaire de terrorisme sans qu'aucune preuve ne soit présentée.

Pour essayer d'atteindre l'ancien numéro 2 de la DGED, Mehdi Hijaoui, arrêté à l'étranger, "Hammouchi a fait donner la Brigade nationale de police judiciaire (BNPJ), une unité d'élite qui s'occupe uniquement des grandes affaires judiciaires".

"La BNPJ a alors fermé un SPA à Rabat qui appartient à l'épouse de Hijaoui, arrêté le plus haut responsable des licences d'exploitation de commerces à la mairie, ainsi qu'une fournée de quidams, et les a présentés fissa devant une juridiction chargée des affaires de terrorisme", a-t-il expliqué, relevant que l'avocate des prévenus était "tombée des nues" en apprenant les charges retenues contre eux en se demandant comment une banale affaire de licence pouvait être jugée devant cette juridiction.

Citant un témoin, il a fait savoir que "les magistrats de cette juridiction chargée des affaires de terrorisme, pourtant formés à l'école de la DST étaient médusés, voire tétanisés".

Le journaliste et ancien diplomate a révélé une autre dérive en indiquant que "Barlamane.com, fidèle chien de garde de la DST a insinué que le propre ministre de tutelle de la DGSN et de la DST, le ministre de l'Intérieur Abdelouafi Leftit, serait partie prenante d'un complot contre l'Etat".

L'insinuation "répétée à deux reprises" constitue une escalade majeure et représente une rupture de la chaîne hiérarchique constitutionnelle au Maroc.

D'ailleurs, Ali Lamrabet a souligné qu'"en haut lieu, on raconte que dans l'armée et la gendarmerie royale, on commence à froncer les sourcils et à s'inquiéter de la dangereuse dérive de Hammouchi".

Ainsi, le conflit DST/DGED révèle des fractures profondes au sein de l'appareil sécuritaire marocain.

L'utilisation de moyens disproportionnés (BNPJ), juridiction antiterroriste pour une affaire administrative témoignant de l'intensité de ces rivalités.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRIQUE Le chef de l'ONU condamne l'attaque contre des soldats de la paix

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné dimanche l'attaque menée vendredi par des éléments armés non identifiés contre une patrouille de la force de maintien de la paix de l'ONU en République centrafricaine (RCA), a déclaré son porte-parole Stéphane Dujarric. L'attaque, qui s'est produite le long de l'axe Birao-Am Dafock dans la préfecture de Vakaga, a causé la mort d'un Casque bleu zambien et en a blessé un autre.

Notant que les attaques visant les soldats de la paix des Nations Unies peuvent constituer des crimes de guerre en vertu du droit international, M. Guterres a appelé les autorités centrafricaines à ne ménager aucun effort pour identifier les auteurs afin qu'ils puissent être traduits en justice rapidement, a fait savoir le porte-parole dans un communiqué.

APS

AGRESSION SIONISTE

Poursuite de la riposte iranienne, appels à revenir à la diplomatie

L'Iran poursuivait lundi sa riposte contre l'agresseur sioniste en lançant de nouvelles frappes de drones vers l'entité sioniste, sur fonds d'appels incessants à revenir à la diplomatie et aux négociations afin d'éviter "une nouvelle escalade" dans une région déjà fragilisée.



Dans le cadre de la 21e vague de l'opération "Promesse honnête 3", lancée en réponse à l'agression sioniste déclenchée le 13 juin contre l'Iran, l'armée iranienne a annoncé avoir envoyé lundi matin des dizaines de drones suicides, équipés d'ogives anti-matériel, vers l'entité sioniste.

Ces drones ont atteint leurs cibles, a-t-on précisé à Téhéran.

De son côté, l'entité sioniste poursuivait lundi son agression pour le 11e jour consécutif contre le sol iranien, faisant jusque-là plus de 400 martyrs iraniens, dont de nombreux hauts commandants militaires, de scientifiques nucléaires et de civils, et provoquant des dégâts matériels notamment à des sites militaires ou liés au programme nucléaire iranien.

Dimanche, la situation s'est exacerbée davantage après les frappes américaines contre les installations nucléaires iraniennes d'Ispahan, Natanz et Fordow, ayant provoqué un tollé international et de vives réactions iraniennes.

Le porte-parole de la diplomatie iranienne, Esmaïl Baghaï, a accusé les États-Unis d'avoir "trahi" la diplomatie après leurs frappes, tandis que le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Majid Takht-Ravanchi, a tenu à

réaffirmer que les Iraniens "sont des membres sincères du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP)" et que l'Iran a poursuivi l'enrichissement de l'uranium pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire sur cette base.

Nécessité de saisir l'opportunité du dialogue

L'agression sioniste et les frappes américaines sur le sol iranien ont poussé également le Conseil de sécurité des Nations unies à tenir une nouvelle réunion d'urgence, la troisième du genre, sur la situation dans la région.

Au cours de cette réunion tenue dimanche à New York sur "les menaces contre la paix et la sécurité internationales", le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné "toute escalade militaire au Moyen-Orient".

"Les populations de la région ne peuvent pas subir un nouveau cycle de destruction", a-t-il averti.

L'Algérie, par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a réitéré son appel "ferme" à un cessez-le-feu immédiat, à la reprise des négociations et à un engagement sincère de toutes les parties concernées à trouver une solution pacifique et négociée à la question nucléaire

iranienne. M. Bendjama a souligné que "le monde, particulièrement le Moyen-Orient, ne peut supporter une nouvelle guerre", déplorant l'escalade préoccupante de la situation dans la région, qui pourrait entraîner vers un scénario catastrophe.

Le diplomate a aussi averti que "la remise en cause du système international de sécurité nucléaire constitue une menace grave non seulement pour la stabilité régionale, mais aussi pour la paix et la sécurité mondiales".

Et de rappeler à cet effet l'énoncé clair de la Charte des Nations unies selon lequel "tous les pays doivent concourir au règlement de leurs contentieux internationaux par des voies pacifiques".

De son côté, l'ambassadeur iranien, Amir Saeid Iravani, a appelé le Conseil à "condamner fermement les agressions flagrantes, les violations et les crimes abominables commis contre la République islamique d'Iran", et à prendre des "mesures" contre les "agresseurs" pour que l'entité sioniste et les États-Unis soient tenus pour "entièrement responsables".

Le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Grossi, s'est lui aussi inquiété du risque d'"expansion du

conflit". "Nous disposons d'une fenêtre d'opportunité pour renouer avec le dialogue et la diplomatie.

Si cette fenêtre se referme, la violence et la destruction pourraient atteindre des niveaux imaginables...", a-t-il mis en garde.

Condamnant des actions "irresponsables, dangereuses et provocatrices", le représentant permanent de la Russie auprès des Nations unies, Vassili Nebenzia, a averti, pour sa part, que l'escalade continue pourrait précipiter le Moyen-Orient aux portes d'un conflit de grande envergure avec des "conséquences imprévisibles pour l'ensemble de l'architecture de sécurité internationale", avant d'appeler toutes les parties à "revenir à la diplomatie internationale et aux négociations".

Abondant dans le même sens, le représentant permanent de la Chine auprès des Nations unies, Fu Cong, a condamné le bombardement d'installations nucléaires placées sous les garanties de l'AIEA, dit craindre que "la situation échappe à tout contrôle", et souligné que les parties au conflit, l'entité sioniste en particulier, "devraient immédiatement cesser le feu pour empêcher une escalade croissante et éviter résolument que la guerre ne s'étende".

JAPON

Le PLD perd la majorité aux municipales de Tokyo

Les Tokyoïtes ont donné dimanche un avertissement au parti au pouvoir au Japon et au Premier ministre Shigeru Ishiba lors des élections de l'Assemblée municipale, selon les résultats publiés lundi, à quelques semaines d'importantes élections nationales.

Le Parti libéral-démocrate (PLD), qui dirige le pays presque sans interruption depuis 1955, a remporté 21 sièges sur 127, lors de ce scrutin, contre 23 auparavant, son plus bas niveau historique.

Et parmi ses 21 élus figurent trois candidats précédemment affiliés au PLD mais pas officiellement soutenus en raison de scandales de financement politique.

Le PLD laisse donc la majorité au parti fondé par le gouverneur de Tokyo Yuriko Koike -ancienne membre du PLD-, qui obtient 31 sièges dans une Assemblée qui comptera 45 femmes contre 41 lors de la mandature précédente.

Le soutien de l'opinion à M. Ishiba, qui a pris ses fonctions en octobre, a été en déclin régulier, en partie en raison de la forte inflation, qui a été de 3,7% en mai, son plus haut niveau depuis janvier 2023, avec notamment un doublement des prix du riz sur un an.

Les différentes affaires "peuvent avoir affecté" le résultat, tandis que les politiques annoncées pour résorber l'inflation "n'ont pas très bien atteint les oreilles des électeurs", a réagi Shinji Inoue, qui dirige le PLD à Tokyo. Dans les prochaines semaines, Shigeru Ishiba devra faire face aux élections pour la chambre haute du Parlement, à une date encore à préciser mais qui pourrait être le 20 juillet.

En octobre, les votants ont privé la coalition au pouvoir d'une majorité absolue dans la puissante chambre basse, son pire résultat lors d'élections générales en 15 ans.

Les sondages de ce mois-ci montrent toutefois une légère augmentation du soutien, en partie grâce à des politiques visant à lutter contre les prix élevés du riz et à une posture ferme face aux États-Unis pour s'opposer aux surtaxes douanières américaines.

ATTENTAT À DAMAS

L'envoyé spécial de l'ONU dénonce "un crime odieux"

L'envoyé spécial des Nations Unies en Syrie, Geir Pedersen, a condamné avec la plus grande fermeté l'attentat terroriste qui a visé, dimanche, l'église Saint-Elie dans le quartier de Douaïlala à Damas, faisant au moins 22 morts et 52 blessés, le qualifiant "de crime odieux", a rapporté l'agence de presse syrienne Sana. Dans un communiqué, Pedersen "a fermement condamné ce crime odieux, appelant à mener une enquête approfondie et à adopter les mesures nécessaires". Il a appelé "les Syriens à s'unir pour rejeter le terrorisme, l'extrémisme, l'incitation à la haine et le ciblage de tout groupe ethnique en Syrie". Le ministre syrien de l'Intérieur a fermement condamné cet attentat-suicide, affirmant que "ces actes terroristes n'arrêteront pas les efforts de l'Etat syrien pour parvenir à la paix civile".

Ankara dénonce une "attaque perfide" visant à "semer le chaos"

L'attentat suicide dans une église de Damas qui a fait au moins 20 morts dimanche est une "attaque perfide" qui vise à "semer le chaos" dans la société syrienne, a affirmé le ministère turc des Affaires étrangères. "Nous sommes convaincus que le gouvernement et le peuple syriens resteront unis et solidaires et poursuivront avec détermination leur lutte contre les organisations terroristes qui cherchent à semer le chaos dans le pays", écrit la diplomatie turque dans un communiqué.

Au moins 20 personnes ont été tuées et 52 autres blessées dans un attentat suicide dimanche dans une église à Damas, selon le ministère syrien de la Santé.

"Le nombre de victimes de l'attaque terroriste qui a visé l'église Saint-Elie dans le quartier de Dwelaa à Damas est monté à 20 morts et 52 blessés", a indiqué le ministère dans un communiqué publié par l'agence de presse officielle Sana.

APS

SUISSE

Manifestation massive à Berne pour l'arrêt du génocide sioniste à Ghaza

Des milliers de personnes ont manifesté samedi dans la capitale suisse, Berne, en soutien au peuple Palestinien et pour appeler à l'arrêt de la guerre génocidaire menée par l'occupation sioniste contre Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Entre 10.000 et 20.000 personnes ont pris part à ce qui est considéré comme la plus grande mobilisation nationale depuis le

début de l'agression sioniste contre Ghaza, souligne Wafa. Organisée par un large collectif d'organisations de la société civile, la manifestation a appelé à un cessez-le-feu immédiat, permanent et contrôlé, ainsi qu'à un changement fondamental dans la position du gouvernement fédéral suisse face aux massacres en cours perpétrés par les forces d'occupation sioniste contre le peuple Palestinien, ajoute

la même source. Parmi les figures marquantes ayant pris part à l'événement figuraient Ruth Dreifuss, première femme à avoir présidé le Conseil fédéral suisse, Cédric Wermuth, président du Parti socialiste suisse, ainsi que le sénateur Carlo Sommaruga, membre influent du Conseil des Etats, souligne également Wafa, relevant que leur présence a conféré une forte légitimité politique à cette mobilisation.

"ALGER, CAPITALE DE LA CULTURE HASSANIYA" 2025 De précieux manuscrits historiques et des livres illustrant l'authenticité et la culture du peuple sahraoui

La République arabe sahraouie démocratique participe à la manifestation "Alger, Capitale de la Culture Hassaniya" 2025, avec une précieuse collection de livres et de manuscrits qui établissent l'authenticité de la société sahraouie, sa particularité culturelle et sa lutte continue face à l'occupant marocain.

Dans ce cadre, le Ministère sahraoui de la Culture, en collaboration avec l'Union des écrivains et journalistes sahraouis, expose au Palais de la Culture Moufidi Zakaria à Alger, une collection de livres et de manuscrits traitant de la culture hassaniya, qui rassemble une grande partie du patrimoine des créateurs sahraouis, incluant des productions intellectuelles, religieuses et littéraires datant de différentes époques que les générations en lutte continuent de préserver et de transmettre.

Ainsi, des manuscrits historiques sur la culture hassaniya au Sahara occidental sont exposés dans le cadre de cette importante manifestation, leur état de conservation varie: "le plus ancien de ces manuscrits remonte à plus de 300 ans, d'autres manuscrits varient entre 87 et 90 ans, alors que la date d'autres documents n'a pas encore été déterminée", a déclaré le responsable des manuscrits historiques au Ministère sahraoui de la Culture, le chercheur Mohamed Loud Moulay Lahcen, ajoutant qu'il s'agit d'ouvrages du "Saint Coran, de la méthodologie de l'enseignement au Sahara Occidental, de livres d'interprétation, de lois législatives propres à la société sahraouie et de documents administratifs datant de la période pré-occupation marocaine".

L'intervenant souligne l'importance de préserver cet "héritage historique important, car ces manuscrits sont restés dans les camps de réfugiés pendant 52 ans", ajoutant que, "malgré le manque

de moyens, les conditions difficiles, l'absence de conditions de conservation et leur exposition à des facteurs naturels nuisibles, ils demeurent des témoins de notre histoire et de notre culture".

"Beaucoup de manuscrits, affirme M. Moulay Lahcen, sont fièrement conservés chez plusieurs familles sahraouies", rappelant les efforts du Ministère sahraoui de la Culture pour "la préservation de ce patrimoine", œuvrant à "convaincre ces familles de l'importance de coordonner avec le Ministère et collecter ces manuscrits afin de les protéger, les conserver et les sécuriser contre les dommages, la falsification et la perte".

De son côté, le pavillon des livres présente des recueils de poèmes en dialecte hassani, à l'instar de "Min yanabi eth' thakafa" (des sources de la culture) du poète Ez'Zaim Allal El-Daf, "Amdjad chaab" (les gloires d'un peuple) du poète El-Hussein Ibrahim et "Oyoum thaïra" (des yeux révoltés) de la poétesse Khadidjatou Aaliyat.

D'autres ouvrages académiques sont également visibles dans les rayons du pavillon sahraoui, à l'instar de "Dirasset wa abhath fi edh'dhakira ech'chaabiya, hikeme wa amthal" (Etudes et recherches sur la mémoire populaire, sagesse et proverbes) ainsi qu'un ouvrage collectif intitulé "Moussahama fi et'taarrof ala el maadhi ath'thakafi li Tiris, Es'Sahra El Gharbiya- djerd at'tourath eth'thakafi" (contribution à la connaissance du passé culturel du Tiris,

Sahara Occidental - Inventaire du patrimoine archéologique). La membre du Bureau exécutif de l'Union des journalistes et écrivains sahraouis, Khadidjatou Mahmoud Menou, confirme que "les derniers ouvrages exposés, ont été récemment publiés en dialecte hassani" en collaboration avec le Centre de Recherches et de Documentation du Patrimoine Sahraoui.

"Œuvres littéraires documentées de recherche qui racontent la mémoire du peuple sahraoui et mettent en lumière son identité et ses traditions, poursuit l'intervenante, ces ouvrages ont également été publiés principalement par des maisons d'édition algériennes et dans certains pays amis en coopération avec le Ministère sahraoui de la Culture".

La chercheuse en patrimoine hassani, Soumia Badi Abdellah, estime, quant à elle, que les livres exposés au pavillon sahraoui, aux côtés des manuscrits historiques, sont "une opportunité de nous mettre en valeur à travers l'Algérie, qui soutient et appuie notre cause et contribue à la production de nos œuvres littéraires et culturelles, citant pour exemple "Le Salon International du Livre d'Alger", devenu une "large fenêtre pour passer dans le monde".

Organisé par le Ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec l'Union internationale des écrivains de la Hassaniya, l'événement d'"Alger, Capitale de la Culture Hassaniya" 2025 prendra fin demain lundi 23 juin.

SIDI BEL ABBES Coup d'envoi de la 13^e édition du festival culturel local "Lecture en fête"

Le coup d'envoi de la 13^e édition du Festival culturel local "Lecture en fête" a été donné, dimanche après-midi, depuis le siège de la wilaya de Sidi Bel Abbès, sous la supervision du wali Kamel Hadji, avec une large participation d'enfants, d'encadreurs ainsi que d'associations culturelles et éducatives.

"Cette manifestation culturelle, organisée sous le slogan "Du papier au numérique, la lecture est un pont sans fin", s'inscrit dans le cadre du programme national du ministère du secteur", a indiqué le directeur local de la Culture et des Arts, Abdelhak Amer Benrahou.

"Elle vise à ancrer l'amour de la lecture chez les jeunes à travers une série d'ateliers et d'activités culturelles et ludiques combinant plaisir et apprentissage", a-t-il détaillé.

Pour sa part, Warda Hakimi, la directrice de la bibliothèque principale de lecture publique, défunt Moudjahid "Mohamed El Kabbati", a indiqué que le programme de la première journée comprend une exposition de livres, des spectacles de théâtre et d'animation, ainsi que des concours de réflexion destinés aux enfants. Les premiers ateliers de formation seront également lancés, abordant des domaines tels que le dessin, la calligraphie, les contes et le coloriage, au niveau du lac Sidi M'hamed Benali. La même responsable a ajouté que cette édition connaît "un saut qualitatif" en matière de contenu et d'organisation, avec la programmation de caravanes culturelles vers les communes et villages avoisinants, notamment Toudmout et Sidi Chaïb, dans le but d'élargir le cercle des jeunes bénéficiaires. Le programme de la manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 26 juin courant, comprend le déplacement des caravanes culturelles, l'organisation d'ateliers et de concours dans des espaces ouverts, ainsi que des spectacles théâtraux, des projections cinématographiques et des lectures collectives. La dernière journée sera marquée par une cérémonie de clôture avec la remise de prix aux lauréats des différents concours.

A noter que cet événement est organisé à l'initiative du Commissariat du festival culturel local "Lecture en fête", en coordination avec la bibliothèque principale de lecture publique, défunt Moudjahid "Mohamed El Kabbati", et en collaboration avec la direction de la Culture et des Arts.

NÂAMA La 16^e édition du Festival culturel national de la musique Gnawa débutera le 27 juin

La 16^e édition du Festival culturel national de la musique Gnawa se tiendra, du 27 au 30 juin courant dans la ville de Ain Sefra (wilaya de Nâama), avec la participation de groupes artistiques provenant de 12 wilayas, ont indiqué, samedi, les organisateurs.

Cette manifestation, organisée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts et sous la supervision de la wilaya de Nâama, se déroulera sous le slogan: "Gnawa, une mélodie de l'âme et une passerelle de la mémoire, une célébration des racines de l'identité et un lien avec la création contemporaine".

"Elle vise à promouvoir ce patrimoine artistique et coïncide, cette année, avec les célébrations du 63^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, ainsi que le lancement de la saison estivale", a précisé le Commissaire du festival, M. Rahmani Mohamed. Le public pourra assister à des soirées musicales et artistiques durant lesquelles les groupes participants présenteront leurs créations au stade "Arfaoui Mohamed" à Ain Sefra. Parallèlement, plusieurs activités artistiques, académiques ainsi que des expositions seront organisées à l'annexe de la Maison de la culture "Baghdadi Belkacem" de la même ville, a-t-on fait savoir de même source.

Les groupes musicaux en compétition se disputent les trois premières places, qui seront déterminées par un jury spécialisé, a ajouté M. Rahmani. A noter que le programme comprendra également des conférences suivies de débats autour de la musique et du chant du genre Diwan Gnawa.

GHARDAÏA Plus de 50 participants aux journées littéraires

Plus de 50 hommes de lettres, auteurs et poètes, issus de différentes régions du pays, animent les journées littéraires nationales, ouvertes samedi à la bibliothèque de

la lecture publique à Ghardaïa.

Placée sous le thème "Ghardaïa, Oasis de la poésie et de la créativité", cette manifestation culturelle nationale (21-23 juin)

tend à promouvoir l'expression verbale et poétique et enrichir la scène littéraire et culturelle nationale, a indiqué le directeur par intérim de la culture et des arts de

Ghardaïa, Ahmed Hadjdi.

L'ouverture de cette manifestation culturelle a été marquée par la lecture des poésies engagées traitant l'amour de la patrie, la guerre de libération nationale et la cause palestinienne. Le programme de ces journées prévoit des soirées artistiques, dont des récitals poétiques, des communications afférentes à divers thèmes, dont "la littérature mozabite de l'oralité à l'écriture", "la littérature et questions de la nation", en sus d'autres titres versés dans ce sens, assurés par des hommes de lettres et universitaires.

Des expo-ventes dédiées de livres et de romans seront également organisées en marge de cette manifestation en vue de promouvoir et encourager les poètes et auteurs dans leurs efforts de production littéraire.

APS

PUBLICITÉ



ALGÉRIE TELECOM – SPA

Direction Opérationnelle des Télécommunications d'El Bayadh
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique

**AVIS D'INFRECTIONNÉ
DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITÉ MINIMALES N°04/2024**

Algérie Télécom SPA, Direction Opérationnelle des Télécommunications d'El Bayadh informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04/2024 du 12/11/2024 relatif à la construction d'un siège administratif R+2, que ce dernier est déclaré infructueux.

Programme de la soirée

TF1 20:10

Koh-Lanta
Saison 27



L'aventure touche à sa fin. Ils étaient vingt-quatre candidats à convoiter les 100 000 euros de récompense. Mais un seul triomphera. Après quarante jours d'efforts et de privations, trois d'entre eux s'affrontent lors de l'ultime épreuve mythique des poteaux. Deux d'entre eux seront départagés par le jury composé de leurs anciens camarades de jeu qui désignera le grand gagnant de cette édition marquée le plus grand coup de bluff de toute l'histoire de Koh-Lanta* et une course d'orientation palpitante.

France 2 20:10

Cash investigation



C'était une promesse du candidat Emmanuel Macron en 2017 : faire de la place, dans son gouvernement, aux talents issus de la société civile. Mais que deviennent-ils une fois leur fonction ministérielle terminée ? Ils sont deux fois plus nombreux qu'avant à occuper une fonction dans le privé. S'il y a des élus qui partent faire des affaires, un patron s'intéresse, lui, de très près à la politique : Pierre-Edouard Stérin. Ce milliardaire soutient financièrement un camp politique allant de la droite à l'extrême droite. Y a-t-il un risque de conflit d'intérêt ?

France 3 20:10

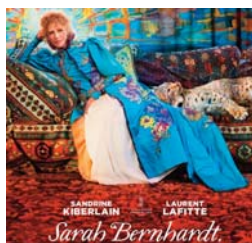
Un si grand soleil
Saison 7 - Épisode 1671



L'enquête sur Iris prend un nouveau tournant après la découverte d'un cadavre. Florent avance sur deux fronts : piéger le suspect et resserrer les liens avec Cécile. Alix, confrontée à Bertrand pour une vente de terrain, devine une manipulation et fait appel à Claudine. Emma se heurte au repli de Lucas, préoccupé par des ennuis de santé qu'il n'explique pas. Elle cherche des réponses. Lucas sollicite Alix pour intégrer la galerie. Parallèlement, Muriel et Boris vivent une relation discrète qu'ils choisissent d'assumer face à Élisabeth, qui accueille cette annonce sans enthousiasme.

CANAL+ 20:06

Sarah Bernhardt,
la Divine



En 1916, après une brillante représentation théâtrale aux côtés de son complice Lucien Guitry, Sarah Bernhardt (Sandrine Kiberlain) se retrouve confrontée à une épreuve personnelle difficile : l'amputation d'une de ses jambes. Hospitalisée, elle reçoit la visite de Sacha Guitry, un jeune homme en quête de son propre chemin, éloigné de son père. Dans ce moment de vulnérabilité, Sarah fait un retour en arrière, nous plongeant en 1896 lors des préparatifs de la « journée Sarah Bernhardt », un événement célébrant son immense talent.

6 20:10

9-1-1
Saison 8



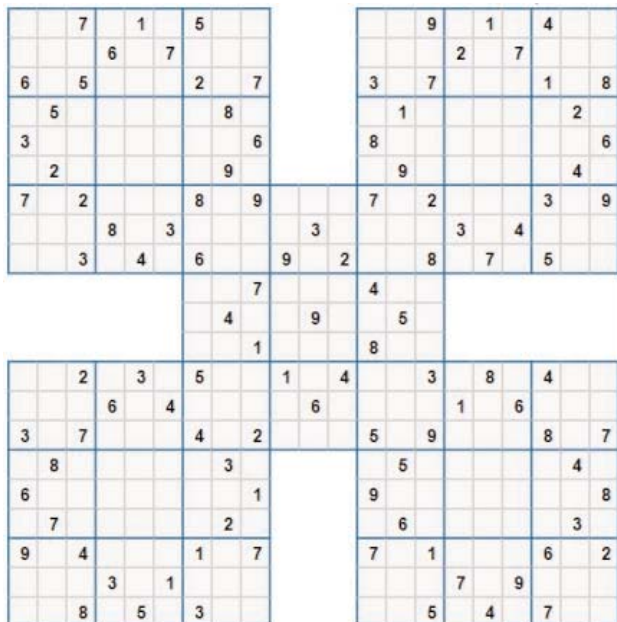
Les membres de l'unité d'intervention d'urgence 118 de Los Angeles se retrouvent confrontés à des situations chaotiques et à des scénarios dignes de films d'action. Cette saison débute avec un incident pour le moins inhabituel : un accident de la circulation entraîne la libération de millions d'abeilles, plongeant la ville dans une véritable frénésie. Les pompiers, secouristes et autres intervenants doivent faire preuve de sang-froid et d'expertise pour maîtriser ce désastre environnemental tout en garantissant la sécurité des citoyens. Au cœur de cette dynamique, l'équipe doit également apprendre à naviguer dans la transition organisationnelle suite au départ à la retraite du capitaine Bobby Nash.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2754

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

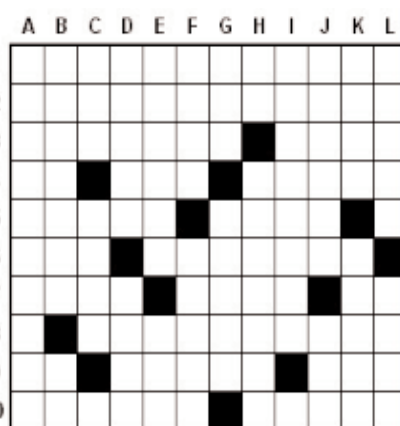


«Les jaloux détruisent ce qu'ils sont incapables de créer.»

Paul Guth

Mots croisés n°2754

- Horizontalement :**
- 1 - Va-nu-pieds
 - 2 - Étude des amphibiens
 - 3 - Risquerais un œil - Pris si nous sommes faits comme eux
 - 4 - Pouffé - Partie récréative - Parfois tête-de-nègre
 - 5 - Matière de ferronnerie - Canardière
 - 6 - Pièce à Stockholm - Mettre au courant
 - 7 - A jeter pour provoquer - Diffusa - Pour les amis de Capone
 - 8 - Risqué
 - 9 - Très peu couvert - Planète de notre système - Genre de désert
 - 10 - Cabochard - État africain
- Verticalement :**
- A - Producteur de chaleur
 - B - Désavouera - L'as du dé
 - C - Belle technique - Bande
 - D - Utile mais à vomir - Cherche avec prudence
 - E - Fleur d'orange - Réseau mondial
 - F - Débit de viande - Auteur anonyme
 - G - Pronom très personnel - Reproduire
 - H - Sujet pour lui - Fonderez
 - I - Solidarité féminine
 - J - Attente - Patrie d'un arbalétrier célèbre
 - K - Règle de culte - Démanteler
 - L - Estonie en V.O. - Vide pour un cargo



Terreurs



[illegible]

Solution

Sudoku n°2754

8	9	7	2	1	4	5	6	3
2	3	4	6	5	7	9	1	8
6	1	5	3	9	8	2	4	7
9	5	1	4	3	6	7	8	2
3	7	1	2	9	4	6	5	8
2	8	7	5	6	3	9	1	4
7	4	2	5	6	1	8	3	9
5	6	9	8	7	3	1	2	4
1	8	3	9	4	2	6	7	5

4	6	2	1	3	7	5	9	8
8	9	5	6	2	4	7	1	3
3	1	7	9	8	5	4	6	2
2	7	1	8	9	3	6	4	5
6	4	3	5	9	2	8	7	1
5	7	9	4	1	3	6	2	4
9	3	4	2	6	8	1	5	7
7	5	6	3	4	1	2	8	9
1	2	8	7	5	9	3	4	6

Mots Croisés n°2754

Grille géante n°1454

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	T	R	A	I	N	E	M	I	S	E	R	E
2	H	E	R	P	E	T	O	L	O	G	I	E
3	E	N	T	E	R	A	I			R	A	T
4	R	I			C	O	L			B	O	L
5	M	E	T	A	L			M	A	R	E	
6	O	R	E			I	N	I	T	I	E	R
7	G	A	N	T		E	M	I	T		A	L
8	E			D	A	N	G	E	R	E	F	E
9	N	U			T	E	R	R	E		R	E
10	E	N	T	E	T	E			Z	A	I	R

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE ESTIVAL DE NATATION DES BENJAMINS

Les nageurs du MC Alger s'illustrent

Les jeunes nageurs du MC Alger ont dominé le championnat d'Algérie estival des benjamins, clôturé dans la soirée du dimanche à la piscine olympique 8 mai 1945 de Tiaret, en remportant 18 médailles (7 or, 7 argent et 4 bronze).

Les nageurs et nageuses du MC Alger ont dominé la plupart des styles de nage, notamment chez les filles. La deuxième place au classement final est revenue à l'équipe du club Rouad Fouka, avec 12 médailles (6 or, 4 argent, 2 bronze), devant l'USM Alger avec 15 médailles (6 or, 3 argent et 6 bronze).

Le président de la Fédération des jeux aquatiques, Nasreddine Zahafi, a estimé que le niveau de la compétition était acceptable avec des chronos satisfaisants et une rude concurrence, durant les trois jours de la compétition.

"Nous restons optimistes pour l'avenir de la discipline, grâce à l'émergence de jeunes nageurs dotés d'un potentiel très intéressant,

exprimant sa satisfaction concernant les conditions de déroulement de cette compétition qu'abrite la ville de Tiaret pour la première fois". Ce rendez-vous national d'été des benjamins de trois jours, organisé par la Fédération algérienne des jeux aquatiques en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des Sports de Tiaret, a connu la participation de 450 jeunes nageurs et nageuses, représentant 94 clubs de différentes ligues de wilayas du pays.

Une cérémonie de remise des trophées aux vainqueurs a clôturé cette compétition, en présence des membres de la Fédération et de représentants de la direction de la Jeunesse et des Sports de Tiaret et d'anciens athlètes de la région.



HANDBALL - MONDIAL U21- 2025/ COUPE DU PRÉSIDENT (GR.II)

L'Algérie s'impose face aux Etats-Unis (26-20)



La sélection algérienne de handball des moins de 21 ans (U21) s'est imposée face à son homologue des Etats-Unis sur le score de 26 à 20 (mi-temps : 12-9), en match comptant pour la Coupe du Président (Gr.II) du Mondial 2025 de la catégorie, disputé lundi à Sosnowiec, en Pologne.

Figurant dans le groupe II, les "Verts" joueront leur second match mardi (10h45), face à la Corée du Sud, à l'issue duquel sera connu la suite du programme de l'équipe algérienne, qui joue pour les matches de la 17e à la 20e places du tableau final. Les matches du tour principal et de la Coupe du Prési-

dent se joueront les 23 et 24 juin. Les quarts de finale auront lieu le 26 juin dans les villes de Sosnowiec et Katowice, tandis que les demi-finales se joueront le lendemain (27 juin) à Plock et Kielce. La finale et le match de classement pour la 3e place sont fixés au dimanche 29 juin. L'équipe nationale s'était qualifiée pour ce Mondial en terminant à la troisième place du Championnat d'Afrique des nations 2024, disputé à Mahdia (Tunisie).

Coupe du président (groupe II) : Lundi 23 juin à Sosnowiec: Corée du Sud - Canada 42-29 Algérie - Etats-Unis 26-20 Mardi 24 juin: 10h45: Corée du Sud - Algérie 13h00: Etats-Unis - Canada Classement: Pts J Différence 1. Algérie 4 2 +19 --. Corée du Sud 4 2 +15 3. Etats-Unis 0 2 -8 --. Canada 0 2 -26.

ATHLÉTISME - MEETING INTERNATIONAL DE TROYES-AUBE

L'Algérien Mohamed Ali Gouaned s'impose sur le 800 mètres

Le demi-fondiste algérien Mohamed Ali Gouaned a remporté le 800 m du Meeting International de Troyes (France), établissant au passage un nouveau record de cette réunion en 1:44.45, réalisé dimanche soir.

Le natif de Biskra a remporté cette course au sprint, devant deux éthiopiens : Tefera Yohannes (2e en 1:44.57) et Berhanu Ayansa (3e en 1:44.60). Plusieurs autres athlètes algériens étaient engagés dans ce meeting, dont certains ont réussi de bonnes performances, comme cela a été le cas pour le jeune Heithem Chenitef, qui a décroché la deuxième place sur le 1500 mètres, avec un chrono de 3:36.14, au moment où son compatriote Amine Brahimi s'est contenté de la quatrième place, en 3:36.82.

Une excellente performance pour Chenitef, dont c'était la première course sur 1500 mètres cette saison et qui en a profité pour améliorer son meilleur temps, qui était de 3:41.96 depuis le mois de juillet 2024. Chez les dames, c'est Ghania Rezik qui s'est distinguée, en décrochant la troisième place sur le 800 mètres, avec un chrono de 2:06.40, considéré comme un nouveau meilleur temps pour elle sur cette distance.

GYMNASTIQUE - COUPE DU MONDE 2025

A Tachkent, Kaylia Nemour a réintroduit des éléments techniques absents depuis près d'un an, selon son entraîneur

La participation de la championne olympique algérienne Kaylia Nemour à l'étape de Tachkent (Ouzbékistan) de la Coupe du monde 2025 avait pour principal objectif de "réintégrer des éléments techniques qu'elle n'avait plus présentés en compétition depuis près d'un an", a indiqué sa nouvelle entraîneure, Nadia Massé.

La semaine dernière, Kaylia Nemour a brillé à Tachkent en remportant deux médailles d'or : l'une à la poutre et l'autre aux barres asymétriques. En finale de la poutre, l'Algérienne a obtenu la note de 13.300 points, devançant l'Ouzbèke Odinakhon Robidjonova (12.500 pts) et la Kazakhe Korkem Yerbosynkyzy (12.100 pts).

Aux barres asymétriques, elle s'est imposée de manière

éclatante avec une note de 14.700 points, loin devant la Sud-Africaine Neveen Natascha Daries (12.500 pts) et la Croate Sofia Wester (12.500 pts). La Coupe du monde de Tachkent fait partie du circuit international de gymnastique artistique organisé par la Fédération internationale de gymnastique (FIG).

"Cette étape s'inscrivait pleinement dans la préparation aux Championnats du monde, prévus en octobre prochain à Jakarta. L'un des enjeux majeurs pour Kaylia était de réintroduire en compétition certains éléments techniques qu'elle n'avait plus exécutés depuis les Jeux olympiques", a expliqué Nadia Massé.

Et d'ajouter : "On le sait, l'année qui suit les Jeux est tou-

jours décisif, tant sur le plan sportif qu'humain. L'objectif est de remettre progressivement en place les mouvements les plus complexes pour revenir au plus haut niveau mondial. Kaylia a d'ailleurs présenté deux mouvements de qualification très prometteurs."

Depuis quatre semaines, Kaylia Nemour a changé d'entraîneur. L'étape de Tachkent représentait donc également un jalon important dans la mise en œuvre d'un nouveau cycle de préparation, plus adapté à ses ambitions.

"En finale, Kaylia a ressenti une pression qu'elle n'a pas totalement su canaliser, ce qui lui a coûté quelques points sur les notes de départ. Mais je retiens surtout son engagement sans



faillir et sa capacité à rattraper ses erreurs, signe d'une détermination intacte", a souligné Massé, qui dresse un bilan très positif de cette phase de transition.

"Cette compétition était incontournable. Je tiens à remer-

cier le sélectionneur national, Saad-Eddine Hamici, la Fédération algérienne de gymnastique (FAG) et le Comité olympique et sportif algérien (COA) pour leur soutien constant", at-elle conclu.

APS

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS 2025-2026

L'Algérie parmi les 12 meilleures fédérations engagées avec quatre clubs

L'Algérie sera représentée par quatre clubs aux compétitions africaines interclubs 2025-2026 à l'instar de 11 autres fédérations les mieux classées selon son barème officiel de la Confédération africaine de football (CAF).

En effet, l'instance suprême du football africain a dévoilé ce lundi la liste des 12 Associations nationales les mieux classées selon son barème officiel, leur donnant ainsi le droit d'engager deux clubs dans chacune des compétitions interclubs de la saison 2025/2026 : la Ligue des Champions et la Coupe de la Confédération.

Outre la Fédération algérienne de football (FAF), les 11 autres fédérations les plus performantes sont : l'Afrique du Sud, l'Angola, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la Libye, le Maroc, le Nigeria, la RD Congo, le Sou-

dan, la Tunisie et la Tanzanie. En Ligue des Champions CAF, l'Algérie sera représentée par le MC Alger (champion d'Algérie) et la JS Kabylie (vice-championne).

Pour la Coupe de la Confédération, ce sera le CR Belouizdad (3e du championnat) et l'USM Alger (finaliste de la Coupe d'Algérie contre le CRB).

Pour rappel, les équipes algériennes ont brillé lors de la précédente édition de la Ligue des champions avec une qualification du MC Alger pour les quarts de finale de la compétition, sorti par les Sud Africain

Orlando Pirates (aller : 0-1, retour : 0-0).

En Coupe de la Confédération, le CS Constantine avait atteint le dernier carré aux dépens de l'USM Alger aux TAB (4-3), temps réglementaire (aller 1-1, retour 1-1).

Outre ce classement, la CAF a également dévoilé les dates clés du calendrier des compétitions. Les tours préliminaires débiteront le 19 septembre pour prendre fin le 26 octobre 2025. Quant à la phase de groupes, elle est prévue à partir du 21 novembre 2025.



LIGUE 1 MOBILIS (JS KABYLIE)

Adem Redjem annonce son départ

Le milieu offensif de la JS Kabylie (Ligue 1 Mobilis de football), Adem Redjem, a annoncé dimanche soir son départ, deux ans et demi après son arrivée au club. "Chaque fin marque le début d'un nouveau chapitre, rempli de nouveaux défis à relever. Mon contrat avec la JSK a officiellement expiré il y a une semaine, mais les souvenirs resteront à jamais gravés dans mon cœur", a écrit le joueur dans un message publié sur sa page Facebook. Redjem (28 ans) avait rejoint les "Canaris" en janvier 2023, en provenance du Paradou AC. Formé au CS Constantine, l'ailier gauche compte 63 apparitions avec la JSK pour un bilan de 6 buts. "Je tiens à remercier du fond du cœur le merveilleux public de la JSK, qui a toujours été là pour moi, qui m'a soutenu et encouragé avec une passion incroyable. Votre amour et votre énergie m'ont profondément marqué", a-t-il ajouté. Et de conclure : "Je souhaite plein de



réussite à la JSK, et qu'elle continue toujours à honorer l'Algérie comme elle l'a toujours fait." Plusieurs autres joueurs sont sur le départ, à l'image du défenseur Ahmed Maâmeri, de l'attaquant congolais Bwalya, ou encore le milieu offensif Hadji Chekal Affari. La JS Kabylie a signé un retour remarqué sur le devant de la scène. Guidée par le technicien allemand Josef Zinnbauer, la formation de la ville

des Genêts a terminé vice-championne d'Algérie, derrière le MC Alger, sacré pour la deuxième fois de rang. Le JSK a assuré son retour en Ligue des Champions, à l'issue de sa victoire samedi à domicile face à l'ASO Chlef (1-0), profitant du nul concédé par le CR Belouizdad en déplacement face à l'Olympique Akbou (0-0), lors de la 30e et dernière journée du championnat.

MONDIAL DES CLUBS 2025 (MAN CITY)

Guardiola encense Aït-Nouri pour ses débuts



L'entraîneur espagnol de Manchester City (Premier league anglaise de football), Pep Guardiola, n'a pas tari d'éloges sur le défenseur international algérien Rayan Aït-Nouri, qui a signé sa première apparition avec les "Skyblues", dimanche soir face Al-Ain (EAU) 6-0 au stade d'Atlanta, pour le compte de la 2e journée (Gr.G) de la Coupe du monde des clubs qui se déroule aux Etats-Unis (15 juin-13 juillet). "On savait qu'Aït

Nouri était un joueur pétri de talent. Il peut évoluer à l'intérieur du jeu comme sur l'aile. Il est très intelligent, a fait un très bon match", a souligné le technicien catalan à l'issue de la partie, au micro de DAZN.

Laisse sur le banc des remplaçants lors du premier match face au WA Casablanca (2-0), le joueur algérien de 24 ans, a signé ses grands débuts avec les "Cityzens", livrant une prestation de haut niveau, selon les

observateurs. Positionné sur le flanc gauche, Aït-Nouri s'est illustré par son activité incessante et sa justesse technique, participant activement à la domination totale imposée par les champions d'Angleterre. "Il peut nous aider à jouer ce rôle important (latéral gauche, NDLR), puis il est passé au milieu de terrain défensif dans les poches, il se déplace vraiment bien dans les petits espaces", a-t-il ajouté. Grâce à ce deuxième succès consécutif, Manchester City valide son billet pour les 1/8es de finale de la compétition, au même titre que les Italiens de la Juventus de Turin. Les deux clubs s'affronteront jeudi à Orlando (20h00, heure algérienne), pour déterminer le leader du groupe. Pour rappel, Aït-Nouri a rejoint Man City cet été, pour un contrat de cinq saisons, en provenance de Wolverhampton.

BELGIQUE

Le Belge Dries Mertens met fin à sa carrière sportive

L'ancien international belge Dries Mertens, dont le contrat avec le club turc de Galatasaray arrive à expiration fin juin, a décidé de mettre fin à sa carrière de footballeur, à l'âge de 38 ans. L'ex-international belge (109 sélections, 21 buts), souvent positionné en "deuxième attaquant", avait joué son dernier match avec les Diables rouges en décembre 2022 lors de la Coupe du monde au Qatar. "J'arrête le football mais je chausserai mes crampons une dernière fois rien que pour toi", affirme-t-il dans une vidéo mise en ligne dimanche soir en s'adressant à Marek Hamsik, son ancien coéquipier à Naples qui organise un match de gala début juillet. Dries Mertens avait récemment fait ses adieux à Galatasaray, où il avait signé à l'été 2022 après neuf saisons avec le Napoli, club dont il est devenu le meilleur buteur toutes compétitions confondues (148 buts en 397 matches). Il a entre autres remporté deux Coupes d'Italie avec Naples, ainsi que trois titres de champion de Turquie avec Galatasaray. Le Belge avait notamment porté auparavant les maillots du FC Utrecht (2009-2011) et du PSV Eindhoven (2011-2013).

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE FÉMININ

La première division passera de 12 à 14 clubs à partir de 2026

Le Championnat de première division anglaise de football féminin passera de douze à quatorze clubs à partir de la saison 2026-2027, a annoncé vendredi la fédération anglaise de football (FA). L'instance a validé cette réforme d'élargissement en préambule d'un projet plus grand, s'étalant sur une période de dix ans et aspirant à relever le niveau des deux principaux championnats professionnels, ce que soit dans les infrastructures, l'encadrement sportif et la formation.

Dominiée depuis six saisons par le club londonien de Chelsea, la Women's Super League (WSL) est constituée actuellement de douze équipes, et dont la lanterne rouge est reléguée en deuxième division. A l'issue de la saison 2025-2026, les deux premiers de Championship (2e Div.) seront automatiquement promus parmi l'élite, pour faire passer la WSL à quatorze clubs, alors qu'un barrage se tiendra entre le troisième de Championship et le dernier de Super League. Dans le nouveau système effectif à partir de la saison 2026-2027, il n'y aura qu'une seule promotion et une seule relégation, comme actuellement. Il y aura également un barrage entre le 13e de Super League et le deuxième de Championship. L'élargissement du championnat "réflète l'évolution en cours du football professionnel féminin en Angleterre, ce qui devrait profiter à tous les clubs", a commenté la fédération anglaise.

Selon le cabinet d'audit Deloitte, les revenus collectifs de la WSL ont augmenté de 34% pour atteindre 65 millions de livres sterling en 2023-2024 et devraient atteindre 100 millions lors de la prochaine saison. Les experts ont cependant constaté une baisse du nombre moyen de spectateurs de l'ordre de 10% la saison dernière, à 6.642. Ce chiffre a été tiré vers le haut par les féminines d'Arsenal qui ont attiré 34.110 spectateurs en moyenne lors des neuf rencontres de championnat qu'elles ont disputées à l'Emirates.

Le stade de plus de 60.000 places, utilisé par les messieurs depuis 2006, accueillera tous leurs matchs à domicile en WSL à partir de la saison prochaine.

MONDIAL DES CLUBS

Le Brésil «disponible» pour accueillir l'édition 2029 (CBF)

Le Brésil s'est dit "disponible" auprès de la Fifa pour accueillir la prochaine édition du Mondial des clubs en 2029, a indiqué la Confédération brésilienne de football (CBF).

L'Espagne, selon des informations de la presse locale, serait également intéressée par l'organisation de l'événement mais la fédération espagnole (RFEF) n'a toutefois pas confirmé cette intention. Le président de la CBF, Samir Xaud, a rencontré le président de la Fifa, Gianni Infantino, aux Etats-Unis, où se tient actuellement la Coupe du monde des clubs au format élargi à 32 équipes. Il lui a indiqué que "le Brésil est à la disposition de l'instance suprême du football pour accueillir" l'édition 2029

du tournoi, selon la note officielle de l'organisation brésilienne. "Infantino a été ravi (par la proposition) et a affirmé que c'était tout à fait possible. Nous allons maintenant travailler pour que cela se réalise. Ce serait une excellente nouvelle", a déclaré Xaud, cité dans le communiqué. La Fifa n'a pas encore précisé comment se déroulera le processus de sélection du pays hôte, ni quand celui-ci sera lancé. Le Brésil a accueilli le Mondial-2014 et accueillera la Coupe du monde féminin en 2027.



Résultats et classement du groupe E

Résultats et classement du groupe E du Mondial des clubs :

Samedi 21 juin

Inter Milan - Urawa Red Diamonds 2 - 1

03h00 dans la nuit de samedi à dimanche :
River Plate - Monterrey

Classement :	Pts J G N P Bp Bc Dif
1. Inter Milan	4 2 1 0 3 2 1
2. River Plate	3 1 1 0 3 1 2
3. Monterrey	1 1 0 1 0 1 1 0
4. Urawa Red Diamonds	0 2 0 0 2 2 5 -3

Déjà joués :

Monterrey - Inter Milan 1 - 1
River Plate - Urawa Red Diamonds 3 - 1

Reste à jouer :

26/06 (03h00) :
Urawa Red Diamonds - Monterrey
26/06 (03h00) :
Inter Milan - River Plate

Les deux premiers de chaque groupe qualifiés pour les huitièmes de finale.

Résultats et classement du groupe G

Résultats et classement du groupe G du Mondial des clubs :

Dimanche 22 juin

Juventus Turin - Wydad Casablanca 4 - 1

03h00 dans la nuit de dimanche à lundi :
Manchester City - Al Ain

Classement :	Pts J G N P Bp Bc Dif
1. Juventus Turin	6 2 2 0 0 9 18
2. Manchester City	3 1 1 0 2 0 2
3. Wydad Casablanca	0 2 0 0 2 1 6 -5
4. Al Ain	0 1 0 0 1 0 5 -5

Déjà joués :

Al Ain - Juventus Turin 0 - 5
Manchester City - Wydad Casablanca 2 - 0

Dernière journée 26/06 (21h00) :

Wydad Casablanca - Al Ain

26/06 (21h00) :

Juventus Turin - Manchester City

Les deux premiers de chaque groupe qualifiés pour les huitièmes de finale.

MONDIAL DES CLUBS

Manchester City s'impose 6-0 contre Al Ain et se qualifie pour les 8^e de finale

Manchester City a dominé Al Ain 6-0 et s'est qualifié pour les 8^e de finale du Mondial des clubs, lundi à Atlanta, un résultat qui offre également un billet pour le prochain tour à la Juventus Turin. Avec six points chacun, City et la Juve ne peuvent plus être rejoints dans le groupe G.

Les deux équipes en décourront jeudi à Orlando pour le gain de la première place de la poule.

Les buts de Manchester City ont été inscrits par İlkay Gundogan (6^e, 72^e), Claudio Echeverri (27^e), Erling Haaland sur penalty (45^e+5), Oscar Bobb (84^e) et Rayan Cherki (89^e).



Salzburg et Al Hilal se neutralisent (0-0)



Salzburg, tenu en échec par Al Hilal (0-0), dimanche à Washington, a manqué une occasion de rallier les 8^e de finale de la Coupe du monde des clubs. Le club autrichien cède la première place du groupe H au Real Madrid, qui possède également 4 points mais une meilleure différence de buts générale, après son succès plus tôt contre Pachuca (3-1).

Al Hilal est troisième avec 2 points et garde des chances de qualification pour le prochain tour. La dernière journée du groupe opposera le Real Madrid à Salzburg jeudi à Philadelphie et Pachuca à Al Hilal à Nashville.

Le Real s'impose (3-1) contre Pachuca

Le Real Madrid, bien qu'en infériorité numérique durant presque tout le match, s'est imposé contre Pachuca (3-1), dimanche à Charlotte, et a fait un grand pas vers les 8^e de finale du Mondial des clubs.

Après l'exclusion précoce du défenseur Raul Asencio (7^e), ce sont Jude Bellingham (35^e), Arda

Guler (43^e) et Federico Valverde qui ont inscrit les buts madrilènes. Elias Montiel a sauvé l'honneur pour l'équipe mexicaine. Grâce à ce premier succès dans la compétition, les Merengues prennent provisoirement la tête du groupe H avec 4 points, Salzburg (3 pts), Al Hilal (1 pt) et Pachuca est dernier sans point marqué.



L'EURO-2025 ESPOIRS

Le point sur les quarts de finale

Le point sur les quarts de finale de l'Euro Espoirs en Slovaquie.

Samedi :

Portugal Espoirs - Pays-Bas Espoirs 0 - 1
Espagne Espoirs - Angleterre Espoirs 1 - 3.

Dimanche :

France Espoirs - Danemark Espoirs 3 - 2

Allemagne Espoirs - Italie Espoirs 3 - 2 (après prolongation)

Demi-finales :

Pays-Bas - Angleterre (25 juin à Bratislava)
France - Allemagne (25 juin à Kosice)

La finale est programmée le 28 juin à Bratislava (21h00).

APS



REAL MADRID

BELLINGHAM OPÉRÉ APRÈS LA CDM DES CLUBS

Gêné par un pépin physique à l'épaule gauche, Jude Bellingham (21 ans, 54 matchs et 15 buts toutes compétitions cette saison) va passer sur le billard après la Coupe du monde des clubs. En conférence de presse, en marge de la victoire contre Pachuca (3-1) dimanche, le milieu du Real Madrid a confirmé sa future opération.

"J'en ai assez de jouer avec une attelle. Je vais me faire opérer de l'épaule après la Coupe du monde des clubs. Je perds patience, et je veux juste que ce soit fini", a expliqué l'international anglais. Cette intervention médicale devrait le tenir écarté des terrains pendant plusieurs semaines.

BARCELONE ANSU FATI À MONACO, ÇA SE RÉCHAUFFE

Après Paul Pogba, l'AS Monaco accélère pour boucler l'arrivée d'une autre recrue de poids. Associé à l'aillier du FC Barcelone Ansu Fati (22 ans, 6 matchs en Liga cette saison) depuis plusieurs semaines, le club du Rocher devrait voir la situation se décanter.

Alors que le dossier s'était refroidi en raison de différends entre les clubs sur les modalités de la transaction (l'ASM proposait un prêt, le Barça voulait un transfert sec), ce dernier s'est réchauffé ces dernières heures. Selon Foot Mercato, les Catalans ont décidé de revoir leur position face au faible engouement suscité par leur joueur. Fati se dirige donc bien vers un prêt à Monaco, qui prendra en charge une partie de son salaire.

JUVENTUS

KOLO MUANI : "ALLER AU BOUT"

Après deux larges succès contre Al-Aïn (5-0) et le Wydad AC (4-1), la Juventus Turin a d'ores et déjà validé sa qualification pour les 8es de finale de la Coupe du monde des clubs. Mais pour l'attaquant Randal Kolo Muani (26 ans, 21 matchs et 10 buts toutes compétitions cette saison), la faim des Bianconeri est loin d'être assouvie.

"Si l'objectif a été atteint ? Non, parce que nous sommes des compétiteurs. Nous avons envie de gagner le troisième match. On va bien se préparer même si on sait qu'on est déjà qualifiés. On va bien se préparer pour aller jusqu'au bout", a lancé le joueur prêté par le Paris Saint-Germain en zone mixte.

La Juve disputera un choc jeudi (21h) contre Manchester City qui déterminera la première place du groupe G.

MILAN

HERNANDEZ OUVRE LA PORTE À AL-HILAL !

Rebondissement dans le dossier Théo Hernandez (27 ans, 33 matchs et 4 buts en Serie A cette saison) ! Courtisé avec insistance par Al-Hilal ces dernières semaines, le latéral gauche de l'AC Milan, poussé vers la sortie sur ce mercato d'été, se montrait initialement réticent à l'idée de filer en Arabie saoudite. Mais selon les informations du journaliste de Sky Italia Gianluca Di Marzio ce dimanche, l'international français a ouvert, pour la première fois, la porte à un départ vers le club saoudien !

Pour le moment, il s'agit seulement du début des négociations entre les deux camps et un accord n'est pas garanti, même si les Saoudiens se montrent désormais confiants face à l'évolution de la situation. Pour rappel, Al-Hilal dispose d'ores et déjà d'un terrain d'entente avec Milan pour un transfert à 35 millions d'euros (bonus compris) du Tricolore, sous contrat jusqu'en juin 2026.

LIVERPOOL

NUÑEZ DONNE SON FEU VERT À NAPLES

Sur le départ après une saison comme remplaçant à Liverpool, l'attaquant Darwin Núñez (25 ans, 47 apparitions et 7 buts toutes compétitions cette saison) pourrait rejoindre Naples cet été. Le club italien cherche un nouvel avant-centre pour la saison prochaine et a jeté son dévolu sur l'international uruguayen, avec lequel des discussions ont débuté la semaine dernière. Et comme révélé ce lundi par le journaliste Fabrizio Romano, le joueur a donné son feu vert pour signer au Napoli.

Le champion d'Italie a fait un premier pas dans ce dossier, mais rien n'est encore fait puisque l'opération est lourde financièrement. Les Reds espèrent obtenir 50 millions d'euros pour l'ancien joueur de Benfica, dont le salaire sur les bords de la Mersey est estimé à 8,6 millions d'euros par an. Les dirigeants napolitains vont essayer de négocier.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant
Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ACCIDENT AU STADE DU 5 JUILLET

Chargée par le président de la République, une délégation ministérielle présente les condoléances aux familles des victimes

Chargée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une délégation ministérielle a présenté, dimanche, les condoléances aux familles des victimes de l'accident tragique survenu samedi au stade olympique du 5 juillet, faisant 3 morts et des blessés parmi les supporters, indique un communiqué du ministère de la Jeunesse.

A cet effet, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présenté les condoléances aux familles, proches et amis des victimes de ce douloureux accident.

Il s'est rendu en compagnie du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels au domicile familial du jeune Othmane Moulay avant d'assister à son enterrement au cimetière de la cité La Montagne dans la commune de Bourouba. Accompagné du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, du Wali d'Alger et du secrétaire général du ministère des Sports, M. Hidaoui a également assisté à l'enterrement du défunt Mohamed Yacine Dahmane au cimetière d'El-Alia, avant de se rendre au domicile familial du regretté Younes Amghouzi à Oued Romane (commune d'El-Achour) pour présenter les condoléances et témoigner son soutien et sa compassion à sa famille. M. Hidaoui a affirmé à l'occasion "l'attachement des autorités supérieures du pays, en tête desquelles le Président de



la République, à apporter leur soutien aux familles des victimes et à veiller à un suivi minutieux pour la prise des mesures nécessaires en vue d'une totale prise en charge de la santé et de la sécurité des blessés", conclut la même source.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de la République du Malawi

Le gouvernement de la République du Malawi a donné son agrément à la nomination de M. Malek Djaoud en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique

et populaire auprès de la République du Malawi avec résidence à Maputo, indique lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

ALGÉRIE - BANGLADESH

M. Attaf s'entretient à Istanbul avec son homologue bangladais

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu, dimanche à Istanbul, avec le ministre des Affaires étrangères de la République populaire du Bangladesh, M. Md Touhid Hossain, à

l'issue de sa participation aux travaux de la 51^e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), indique un communiqué du ministère. La rencontre a permis de "passer en revue les perspectives de déve-

loppement des relations entre l'Algérie et le Bangladesh dans les domaines économiques, à la lumière des avantages complémentaires dont disposent les deux parties, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie et des produits pharmaceutiques", précise le communiqué.

ALGÉRIE - MAURITANIE

M. Meziane reçoit le ministre mauritanien de la Culture et de la Communication

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a reçu, dimanche à Alger, le ministre de la Culture, des Arts, de la Communication et des Relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement mauritanien, M. El Houssein Ould Medou.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue de l'audience qui a eu lieu au siège du ministère, M. Ould Medou a indiqué que cette rencontre avait permis "d'examiner les moyens de diversifier et de renforcer les perspectives de coopération entre les deux pays frères, notamment dans le domaine de l'information", insistant sur "la concrétisation de la volonté des dirigeants des deux pays, à travers la réalisation des aspirations des deux peuples frères à une plus grande intégration, ainsi qu'au renforcement des liens et des contacts". Cette rencontre a également constitué "une occasion pour étudier les voies à même de consolider la coopération dans le domaine médiatique", notamment à travers la préparation de la signature d'un accord-cadre entre les deux secteurs "cou-

vrant plusieurs axes, notamment la formation, l'échange d'expertises et de connaissances, ainsi que le renforcement des capacités dans les domaines liés à l'intelligence artificielle, à la digitalisation et aux échanges mutuels entre les deux pays", ajoute le ministre mauritanien.

M. Ould Medou a relevé que l'élaboration de cet accord-cadre "s'inscrit dans le cadre des travaux de la Commission mixte de coopération qui se tiendra en Algérie dans les prochains mois" et permettra de "développer les mécanismes de coopération bilatérale".

Lors de cette rencontre, a-t-il poursuivi, il a été également question "de l'évaluation des projets communs entre les deux pays, s'inscrivant dans une démarche visant à réaliser une plus grande intégration, conformément à la volonté des dirigeants des deux pays et aux aspirations des deux peuples", exprimant l'espoir que cette rencontre constitue "une nouvelle étape dans le processus de coopération et d'intégration entre les deux pays frères".

M. Boughali en visite officielle en Mauritanie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, entame à partir de ce lundi, une visite officielle en République Islamique de Mauritanie, à l'invitation de son homologue, le président de l'Assemblée nationale mauritanienne, M. Mohamed Bamba Meguett, indique un communiqué de l'Assemblée. Cette visite "qui durera quatre (4) jours, constituera une opportunité pour échanger les points de vue sur les questions d'intérêt commun, et examiner les moyens à même de renforcer la coordination et de promouvoir la coopération stratégique dans divers domaines, notamment au niveau parlementaire", précise la même source.

AAP

M. Rekkache examine avec le ministre du Commerce omanais les opportunités d'investissement et de partenariat

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) Omar Rekkache a reçu, dimanche à Alger, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement du Sultanat d'Oman, Qais Bin Mohammed Al Yousef, accompagné de l'ambassadeur du Sultanat d'Oman à Alger et d'une délégation d'hommes d'affaires, avec lesquels il a examiné les opportunités d'investissement et de partenariat dans plusieurs secteurs, indique un communiqué de l'AAPI.

Selon l'AAPI, la rencontre a été l'occasion de renforcer la coopération entre les deux organismes chargés de la promotion de l'investissement dans les deux pays et d'échanger les expertises en matière d'amélioration du climat des affaires et d'accompagnement des projets d'investissement dans différents secteurs économiques.

Les deux parties ont également abordé les résultats de la coordination en cours entre l'AAPI et l'organisme omanais "Oman Investment Authority", dans le cadre de la mise en œuvre du mémorandum d'entente signé entre les deux parties, à la suite de la visite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Sultanat d'Oman en octobre passé. Les discussions ont porté sur les voies et moyens de soutenir la coopération bilatérale en matière d'échange d'informations et d'opportunités d'investissement, et de leur concrétisation sur le terrain, compte tenu du rôle axial que joue l'AAPI, dans le dispositif de promotion de l'investissement en Algérie.

M. Rekkache a présenté, à cette occasion, un exposé détaillé sur l'état d'avancement des intentions d'investissement exprimées par des opérateurs omanais en Algérie, dans le

cadre du suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des visites officielles échangées entre les dirigeants des deux pays.

Parmi les projets d'investissement abordés figure le projet de création d'une ligne maritime de transport de marchandises entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, actuellement à l'étude, à travers une analyse de faisabilité économique, conduite par le Groupe algérien de transport maritime (Gatma), en partenariat avec le groupe omanais "Asyad Group". Il a été également question du projet d'industrie automobile, fruit d'un partenariat entre le groupe "Hyundai Motors" et des investisseurs algériens, visant la production de véhicules de tourisme et utilitaires, avec des prévisions de création d'un nombre important d'emplois.

Dans le secteur de la pétrochimie, les discussions ont

porté sur un projet en cours de concertation entre Sonatrach et le groupe omanais "Suhail Bahwan", relatif à l'extension de l'usine d'ammoniac et d'urée à Oran, dont les aspects techniques sur les modalités de mise en œuvre sont actuellement à l'étude. Les échanges ont également porté sur un projet de fonderie d'aluminium, lancé par l'investisseur omanais Saad Al-Hajri, après finalisation de l'étude technique, en proposant l'attribution d'une assiette foncière dans la zone industrielle de Bellara (Wilaya de Jijel).

Les deux parties ont également abordé le projet de création d'une flotte de pêche algéro-omanaise, proposé par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en vue de la mise en place d'une société spécialisée dans la pêche maritime, relevant d'un groupe public en partenariat avec une partie omanaise. Lors

de cette visite, le ministre omanais s'est rendu au guichet unique dédié aux grands projets et aux investissements étrangers, où il a reçu des explications sur son fonctionnement et les services fournis aux investisseurs. A l'issue de la rencontre, MM. Rekkache et Qais Bin Mohammed Al Yousef se sont félicités du niveau de coopération atteint, et ont souligné leur volonté de poursuivre la coordination afin de renforcer les partenariats concrets et d'accélérer la concrétisation des projets prioritaires, au service du développement économique des deux pays. M. Rekkache a réaffirmé, à cette occasion, que l'AAPI demeure un partenaire actif et un accompagnateur permanent de tous les investisseurs omanais, dans le but de concrétiser leurs projets et de créer une valeur ajoutée pour l'économie nationale.